



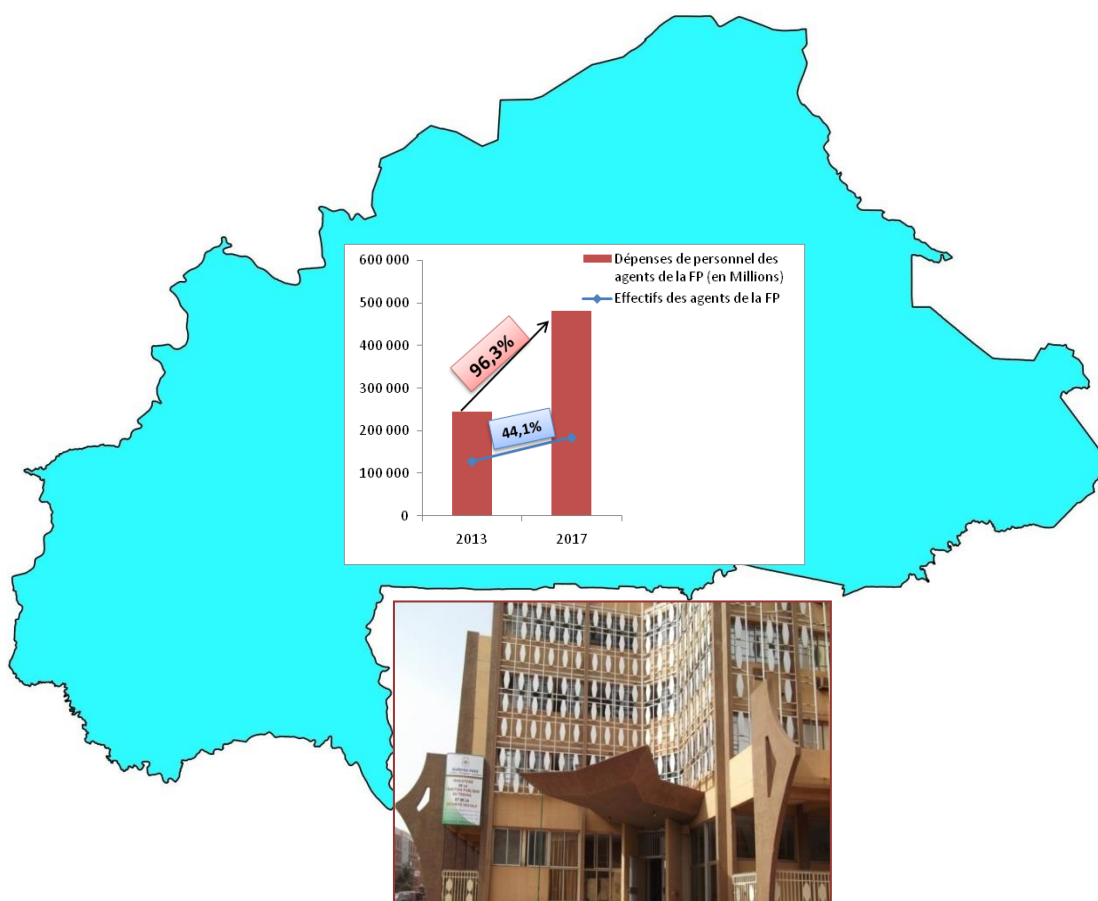
BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2017



Aout 2019

Ministère de la fonction publique,
du travail et de la protection sociale

Secrétariat général

Direction générale des études
et des statistiques sectorielles

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



TABLEAU DE BORD DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Aout 2019

Avant-propos

Assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de fonction publique, de travail, de relations professionnelles et de protection sociale, telles sont les missions fondamentales assignées au Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS). A travers celles-ci, le département s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) pour la période 2016-2020, qui met l'accent sur la bonne gouvernance et la promotion de meilleures qualités de travail à travers notamment ses axes 1 « Reformier les institutions et moderniser l'administration » et 2 « développer le capital humain ». Ainsi, dans le souci de garantir une meilleure capitalisation des actions réalisées et de leur donner plus de visibilité, le ministère s'est engagé à produire un tableau de bord statistique pour accompagner son annuaire statistique.

Considéré comme un outil d'aide à la décision, le présent tableau de bord statistique présente une analyse des principaux indicateurs et donne une image synthétique de la situation de la fonction publique, du travail et de la protection sociale en 2017 et de son évolution comparativement aux années antérieures. Cette analyse porte essentiellement sur quatre (04) volets à savoir les ressources du ministère, les statistiques de la fonction publique, les statistiques du travail et les données sur la protection sociale. Pour chaque volet, les grandes tendances observées sont mises en exergue en termes de points saillants, puis des commentaires généraux abordent des principaux constats, leurs explications et parfois leurs conséquences.

Ainsi, en matière de ressources, l'analyse porte sur le personnel et le budget du MFPTPS. Le volet fonction publique présente quant à lui une situation analytique de l'effectif des agents de la fonction publique d'Etat, des dépenses de personnel, des intégrations des élèves en fin de formation, des concours, ainsi que des effectifs dans les écoles et centres de formation professionnelle publique du personnel de l'Etat.

Au niveau des statistiques du travail, l'analyse a porté sur les données issues des contrôles d'établissement, des infractions à la législation du travail, des conflits de travail, des mouvements des travailleurs, des contrats de travail et des enfants en situation de travail.

Relativement au volet protection sociale, il est question des risques professionnels et des prestations liées aux départs à la retraite aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

J'espère que les professionnels et tous les lecteurs intéressés par les activités du ministère trouveront satisfaction à leur préoccupation à travers la présente analyse des principaux chiffres clés de la fonction publique, du travail et de la protection sociale.

Cependant, toute œuvre humaine étant perfectible, vos observations, critiques et suggestions, pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions sont les bienvenues.

Je tiens sincèrement à remercier toutes les structures qui ont contribué à l'élaboration de ce tableau de bord statistique en fournissant les informations utiles et en soutenant son élaboration. Je félicite et encourage l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles pour l'élaboration de cet outil.

Le présent tableau de bord peut être téléchargé sur le site WEB : <http://www.fonction-publique.gov.bf>.

**Le Ministre de la fonction publique,
du travail et de la protection sociale**



Pr. Séni Mahamadou OUEDRAOGO
Officier de l'ordre de l'étoile



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES	III
CONTEXTE	1
1. RESSOURCES DU MFPTPS	3
1.1. Personnel	3
1.2. Budget	5
2. STATISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE	7
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat	7
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat	9
2.3. Recrutements	11
2.3.1. Concours directs suivis de formation	11
2.3.2. Concours directs sans formation	14
2.3.3. Recrutement sur sélection de dossiers	16
2.3.4. Concours professionnels/examens professionnels	18
2.3.5. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat	20
2.4. Formation professionnelle	22
2.4.1. Personnes en formation	22
2.4.2. Personnes diplômées	24
2.4.3. Ressources et dépenses de certaines ECFP	26
2.5. Départ à la retraite	28
3. STATISTIQUES DU TRAVAIL	30
3.1. Contrôle d'établissements	30
3.3. Conflits de travail	34
3.3.1. Nombre de litiges	34
3.3.2. Conflits individuels et collectifs	36
3.4. Mouvements des travailleurs	38
3.5. Contrats de travail	40
3.7. Travail des enfants	42
4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	44
4.1. Risques professionnels	44
4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS	44
4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS	46
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé	48
4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public	48
4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé	56

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANPE	: Agence nationale pour l'emploi
CARFO	: Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
BIT	: Bureau international du travail
CDD	: Contrat à durée déterminée
CDI	: Contrat à durée indéterminée
CID	: Circuit intégré de dépenses
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DRH	: Direction des ressources humaines
ECFP	: Ecoles et centres de formations professionnelles
ENAREF	: Ecole nationale des régies financières
ENEP	: Ecole nationale des enseignants du primaire
ENESI	: Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel
ENP	: Ecole nationale de police
ENS/UK	: Ecole normale supérieure de l'Université de Koudougou
ENSP	: Ecole nationale de santé publique
FCFA	: Franc des communautés financières d'Afrique
IDS	: Institut des sciences
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IRA	: Institut régional d'administration
MENA	: Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MFPTPS	: Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PMAP	: Programme de modernisation de l'administration publique
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	: Fonds des nations unies pour l'enfance

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Liste des tableaux

Tableau 1: Population du Burkina Faso par région	2
Tableau 2: Nombre d'agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	4
Tableau 3: Agents du MFPTPS exerçant par région	4
Tableau 4: Budget du MFPTPS (en milliards FCFA)	6
Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique	8
Tableau 6: Personnel par ministère en 2017	8
Tableau 7: Personnel par région en 2017	8
Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA)	10
Tableau 9: Dépenses de personnel par ministère en 2017	10
Tableau 10: Nombre de concours directs suivi de formation	13
Tableau 11: Nombre de poste à pourvoir	13
Tableau 12: Nombre de candidature	13
Tableau 13: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017	13
Tableau 14: Répartition des candidats par nombre de dossier et selon le sexe en 2017	13
Tableau 15: Répartition des candidats aux concours directs par diplôme élevé et selon le sexe en 2017	13
Tableau 16: Nombre de concours directs sans formation	15
Tableau 17: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017	15
Tableau 18: Nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers	17
Tableau 19: Nombre de concours professionnels	19
Tableau 20: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017	19
Tableau 21: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat	21
Tableau 22: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie	21
Tableau 23: Nombre de personnes en formation professionnelle	23
Tableau 24: Evolution des effectifs des inscrits par écoles et centres de formation professionnelle	23
Tableau 25: Nombre de diplômés des ECFP	25
Tableau 26: Evolution du nombre de personnes diplômées par ECFP	25
Tableau 27: Répartition des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)	27
Tableau 28: Evolution des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)	27
Tableau 29: Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique	29
Tableau 30: Nombre d'établissements contrôlés	31
Tableau 31: Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité	31
Tableau 32: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé	33
Tableau 33: Répartition des infractions par type de résolution	33
Tableau 34: Nombre de litiges	35
Tableau 35: Nombre de conflits individuels	37
Tableau 36: Nombre de conflits collectifs	37
Tableau 37: Nombre de mouvements des travailleurs	39
Tableau 38: Nombre de contrats de travail	41
Tableau 39: Contrat de travail des nationaux par région	41
Tableau 40: Contrat de travail par secteur d'activités	41
Tableau 41: Nombre d'enfants en situation de travail	42
Tableau 42: Accidents de travail et maladies professionnelles	45
Tableau 43: Accidents de travail et maladies professionnelles par région en 2017	45
Tableau 44: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS	47
Tableau 45: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO	49
Tableau 46: Nombre d'ayants droit	51
Tableau 47: Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2017	51

Tableau 48: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)	53
Tableau 49: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)	55
Tableau 50: Nombre d'employeurs déclarés	57
Tableau 51: Nombre des travailleurs immatriculés	57
Tableau 52: Nombre de bénéficiaires de pension	59
Tableau 53: Montant de la pension (en millions)	59

Liste des graphiques

Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe	2
Graphique 2: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2017	2
Graphique 3: Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel en 2015	2
Graphique 4: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %)	2
Graphique 5: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS en activité selon le sexe	4
Graphique 6: Agents du MFPTPS par catégorie	4
Graphique 7: Evolution de la part budgétaire du MFPTSS dans le budget Etat	6
Graphique 8: Evolution de l'allocation budgétaire par titre	6
Graphique 9: Evolution de l'allocation et de l'exécution budgétaire	6
Graphique 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire	6
Graphique 11: Agents de la fonction publique d'Etat par statut en 2017	8
Graphique 12: Personnel selon la catégorie	8
Graphique 13: Personnel selon la tranche d'âge en 2017	8
Graphique 14: Personnel selon l'Institution en 2017 en %	8
Graphique 15: Dépenses de personnel par statut en 2017	10
Graphique 16: Répartition des dépenses de personnel par catégorie	10
Graphique 17: Nombre moyen de candidats pour un poste	13
Graphique 18: Pyramide des âges des candidats	13
Graphique 19: Répartition des candidatures par catégorie en 2017	15
Graphique 20: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2017	15
Graphique 21: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir	15
Graphique 22: Répartition des agents recrutés sur sélection de dossiers par emploi en 2017	17
Graphique 23: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par sexe	17
Graphique 24: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par catégorie	17
Graphique 25: Répartition des candidatures par catégorie en 2017	19
Graphique 26: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2017	19
Graphique 27: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir	19
Graphique 28: Evolution des effectifs des agents intégrés par sexe	21
Graphique 29: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie d'âge	21
Graphique 30: Répartition des agents intégrés selon le ministère en 2017 en %	21
Graphique 31: Evolution des effectifs des personnes en formation professionnelle par sexe	23
Graphique 32: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2017	23
Graphique 33: Evolution des effectifs des inscrits dans les ECFP par concours et par sexe	23
Graphique 34: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les ECFP par nationalité et par sexe	23
Graphique 35: Evolution du nombre de personnes diplômées des ECFP par sexe	25
Graphique 36: Répartition du nombre de personnes diplômées des ECFP par catégorie en 2017	25
Graphique 37: Evolution du nombre de personnes diplômées dans les ECFP par concours et par sexe	25
Graphique 38: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des ECFP par nationalité et par sexe	25
Graphique 39: Evolution des ressources de certaines ECFP (en FCFA)	27
Graphique 40: Evolution des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)	27
Graphique 41: Subventions de l'Etat au profit de certaines ECFP en 2017	27

Graphique 42: Montant de la Masse salariale + Indemnités de cours de certaines ECFP en 2017	27
Graphique 43: Evolution des départs à la retraite selon le sexe	29
Graphique 44: Répartition des départs à la retraite par statut en 2017	29
Graphique 45: Evolution des départs à la retraite par catégorie	29
Graphique 46: Evolution du nombre d'établissements contrôlés	31
Graphique 47: Répartition des infractions selon l'objet en 2017	33
Graphique 48: Evolution du nombre de litiges	35
Graphique 49: Evolution du nombre de litiges par issue du règlement	35
Graphique 50: Répartition des litiges par point de litiges en 2017	35
Graphique 51: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige en 2017	35
Graphique 52: Répartition des point de litige et des sommes dues par régions en 2017	35
Graphique 53: Evolution des conflits individuels	37
Graphique 54: Evolution des conflits collectifs	37
Graphique 55: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2017	39
Graphique 56: Evolution des embauches et des licenciements	39
Graphique 57: Evolution des contrats des nationaux	41
Graphique 58: Evolution des contrats des non nationaux	41
Graphique 59: Evolution des contrats par nature	41
Graphique 60: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2013 à 2017	43
Graphique 61: Répartition des enfants trouvés en situation de travail selon le sexe et la tranche d'âge en 2017	43
Graphique 62: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2017	43
Graphique 63: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité en 2017	43
Graphique 64: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2017	45
Graphique 65: Accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2017	45
Graphique 66: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2017	45
Graphique 67: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles	47
Graphique 68: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon la circonstance de l'accident en 2017	47
Graphique 69: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel en 2017	47
Graphique 70: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège des lésions en 2017	47
Graphique 71: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO par sexe	49
Graphique 72: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon le régime	49
Graphique 73: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2017	49
Graphique 74: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2017	49
Graphique 75: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type	51
Graphique 76: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2017	51
Graphique 77: Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint	51
Graphique 78: Evolution du nombre d'orphelins selon le régime des parents	51
Graphique 79: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)	53
Graphique 80: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités	53
Graphique 81: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2017 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en millions de FCFA)	53
Graphique 82: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe	55
Graphique 83: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe (en milliards FCFA)	55
Graphique 84: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2017 (en millions de FCFA)	55

Graphique 85: Répartition des employeurs déclarés par régime en 2017	57
Graphique 86: Répartition des travailleurs immatriculés par sexe en 2017	57
Graphique 87: Evolution du nombre d'employeurs déclarés selon le régime	57
Graphique 88: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe	57
Graphique 89: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2017	59
Graphique 90: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2017	59
Graphique 91: Evolution du montant de la pension (en millions)	59

Liste des cartes

Carte 1: Répartition des agents du MFPTPS par région en 2017	4
Carte 2: Nombre d'établissements contrôlés par région	31
Carte 3: Nombre moyen d'infractions par établissement contrôlé selon la région	33
Carte 4: Répartition des conflits individuels par régions en 2017	37
Carte 5: Entrées et sorties des travailleurs en 2017 par région	39
Carte 6: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon la région en 2017	49

CONTEXTE

Points saillants

- 👉 Environ 95% des actifs occupés travaillent dans le secteur privé informel en 2015.
- 👉 Non-respect de la norme du ratio masse salariale /recettes fiscales de l'UEMOA.

Commentaire général

La population du Burkina Faso est estimée à plus de 19 millions d'habitants en 2017 avec 52 % de femmes et une forte concentration dans la région du centre. Avec un taux d'accroissement de 3,2 % par an, cette population a augmenté de plus 500 000 habitants par rapport à 2016. La région du Centre a le plus fort taux d'accroissement (4,2 %). Les régions du Centre Sud et du Plateau central détiennent les plus faibles taux, 2,7% chacune. Pour son évolution par rapport à 2013, elle a augmenté de plus de 2,3 millions avec un taux de croissance de 13,3 %. L'importance de la base de la pyramide des âges montre une population essentiellement jeune avec 2/3 d'habitant de moins de 25 ans. La structure de la population pourrait avoir pour conséquence une forte demande d'emplois.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) réalisée en 2015, le taux de chômage au sens large est de 4%. Il s'accroît fortement avec le niveau d'instruction et touche plus la tranche d'âge des 15-24 ans avec un taux de 6,5%. Le chômage au sens large est plus urbain que rural avec respectivement 11,6 % et 1,6 % pour la même période. Le secteur informel est le secteur institutionnel qui regroupe la majorité des actifs occupés soit 95% contre à peine 5% pour le secteur formel c'est-à-dire l'administration publique, les entreprises privées formelles ou les ONG (ENESI-2015).

Par ailleurs, le ratio masse salariale/recettes fiscales est en hausse de 2013 à 2016. Il passe de 36,4 % en 2013 à 52,1 % en 2017, donc largement au-dessus de la norme communautaire qui est de 35 %. Le ratio masse salariale/recettes fiscales le plus élevé a été enregistré en 2016. Cela s'explique en grande partie par l'incidence financière du reversement des agents de la fonction publique dans la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat. Le Burkina Faso devrait accroître significativement ses recettes fiscales ou réduire sa masse salariale afin de se conformer à la norme communautaire.

Taux de chômage : Rapport entre la population au chômage et la population active

Chômeur au sens élargi : Personne en âge de travailler sans emploi, disponible pour travailler et qui est effectivement à la recherche d'un emploi ou qui ne fait plus de démarches pour en trouver bien que prête à travailler.

Masse salariale : Total des rémunérations versées à l'ensemble des agents de l'Etat.

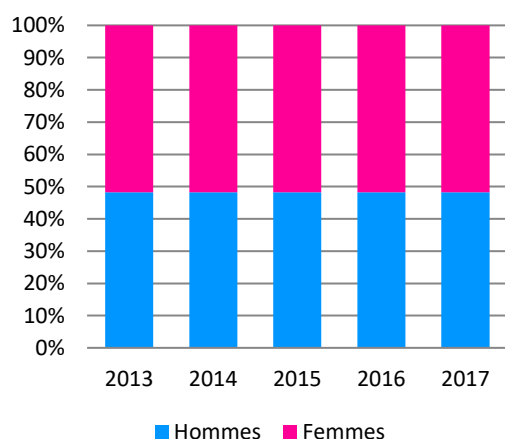
Norme communautaire = Critère de l'UEMOA qui stipule que le Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales doit être inférieur à 35%

Sources de données : Annuaire statistique INSD 2015, Annuaire statistique MINEFID 2017, ENESI 2015, UEMOA 2011

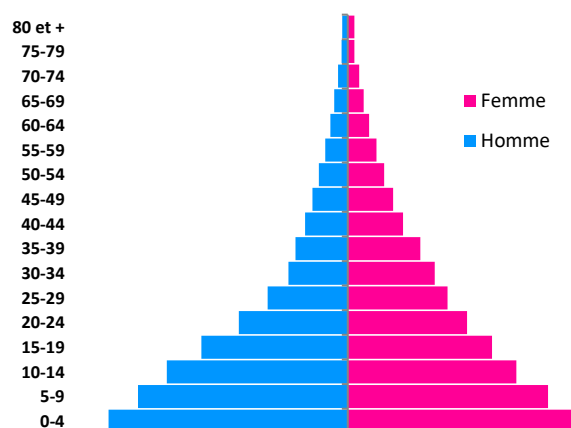
Tableau 1: Population du Burkina Faso par région

Régions	Effectif 2017	%	Evolution /2016		Evolution /2013	
			Nombre	%	Nombre	%
B.Mouhoun	1 923 192	9,8	51 700	2,8	199 362	11,6
Cascades	794 192	4,0	27 652	3,6	107 022	15,6
Centre	2 744 666	14,0	107 363	4,1	415 167	17,8
Centre-Est	1 561 208	8,0	45 690	3,0	176 545	12,8
Centre-Nord	1 639 966	8,4	46 752	2,9	180 564	12,4
Centre-Ouest	1 598 159	8,1	44 119	2,8	170 265	11,9
Centre-Sud	848 940	4,3	22 392	2,7	86 308	11,3
Est	1 722 513	8,8	53 993	3,2	208 871	13,8
Hauts-Bassins	2 091 282	10,7	65 769	3,2	254 444	13,9
Nord	1 587 866	8,1	43 189	2,8	166 613	11,7
Plateau Central	924 474	4,7	24 590	2,7	94 782	11,4
Sahel	1 353 307	6,9	40 844	3,1	157 919	13,2
Sud-Ouest	842 382	4,3	23 697	2,9	91 489	12,2
Burkina Faso	19 632 147	100	597 750	3,1	2 309 351	13,3

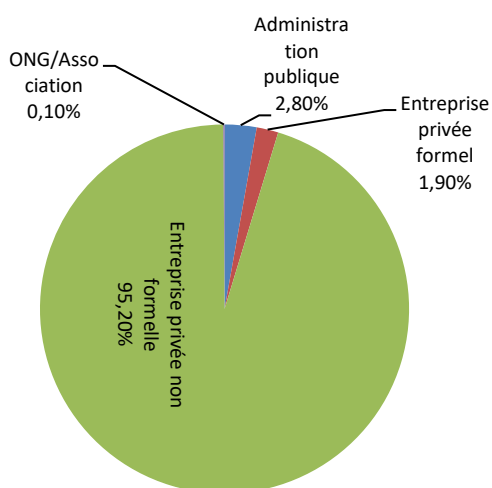
Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe



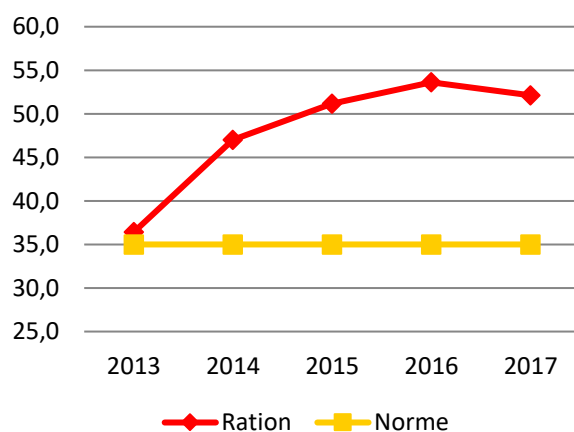
Graphique 2: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2017



Graphique 3: Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel en 2015



Graphique 4: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %)



1. RESSOURCES DU MFPTPS

1.1. Personnel

Points saillants

- 👉 73,6 % des agents du MFPTPS dans la région du Centre en 2017
- 👉 En moyenne 37,69% de cadres supérieurs sur la période 2013-2017
- 👉 Moins de 30% des agents du MFPTPS sur la période 2013-2017 étant des femmes

Commentaire général

L'effectif du MFPTPS en 2017 est de 1 242 agents contre 993 agents en 2013, soit un taux d'accroissement de 20 %.

L'évolution la plus importante sur toute la période, est constatée au niveau des cadres supérieurs avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,6%. La plus faible évolution est celle des agents d'exécution avec un taux d'accroissement moyen annuel de 4%.

L'effectif des femmes est passé de 241 agents en 2013 à 338 agents en 2017. Malgré l'infériorité de leur effectif par rapport à celui des hommes, le nombre des femmes a évolué de 2013 à 2017 de 40,8 %.

Les agents du MFPTPS sont plus regroupés dans la région du Centre, avec un effectif de 914 agents en 2017, soit 73,6 %, suivi de la région des Hauts-Bassins avec 4,9 %. La région du Centre enregistre également l'évolution la plus importante par rapport à l'année précédente soit 9,3%.

La proportion des agents en activité au niveau du MFPTPS en 2017 est de 92,4 % contre 97,3% pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat. La proportion du personnel en cessation temporaire d'activité est plus importante au MFPTPS que dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Les cadres supérieurs et les agents d'appui représentent respectivement 37,3 % et 14,9 % de l'effectif du MFPTPS et respectivement 1,1 % et 1,3 % des mêmes catégories dans la fonction publique d'Etat. La catégorie la moins représentée au MFPTPS est celle des agents d'appui. Malgré la forte concentration des agents du MFPTPS dans la région du Centre, ils ne représentent que 0,9 % de l'ensemble des agents de la fonction publique d'Etat de cette région.

Personnel en activité : Agent qui exerce effectivement les fonctions afférentes à son emploi ou toute autre fonction qui lui a été attribuée au sein d'une administration centrale ou déconcentrée de l'Etat.

Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local.

Cadre supérieur : Catégories A, P, I, 1^{ère} et 6^{ème} catégorie **Cadre moyen :** Catégorie B, II et 2^{ème} catégorie

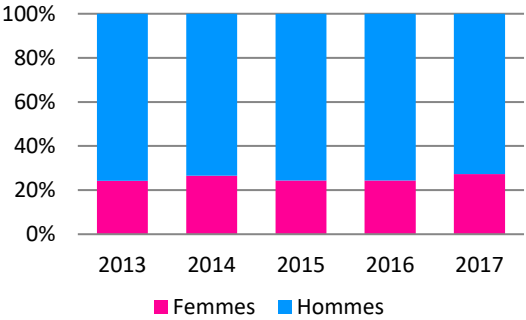
Agent d'exécution : Catégorie C, III et 3^{ème} catégorie **Agent d'appui :** Catégories D, E, IV, 4^{ème} et 5^{ème} catégories

Source de données : Annuaire statistique 2017 du MFPTPS

Tableau 2: Nombre d’agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale

En 2017			Evolution 2017/2016	
Effectif	%Femmes en activité	% Activité/ Exerçant	Nombre	%
1 242	28,4	92,4	127	11,4

Graphique 5: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS en activité selon le sexe



Graphique 6: Agents du MFPTPS par catégorie

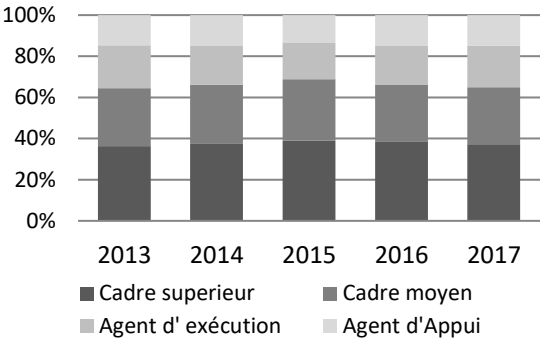
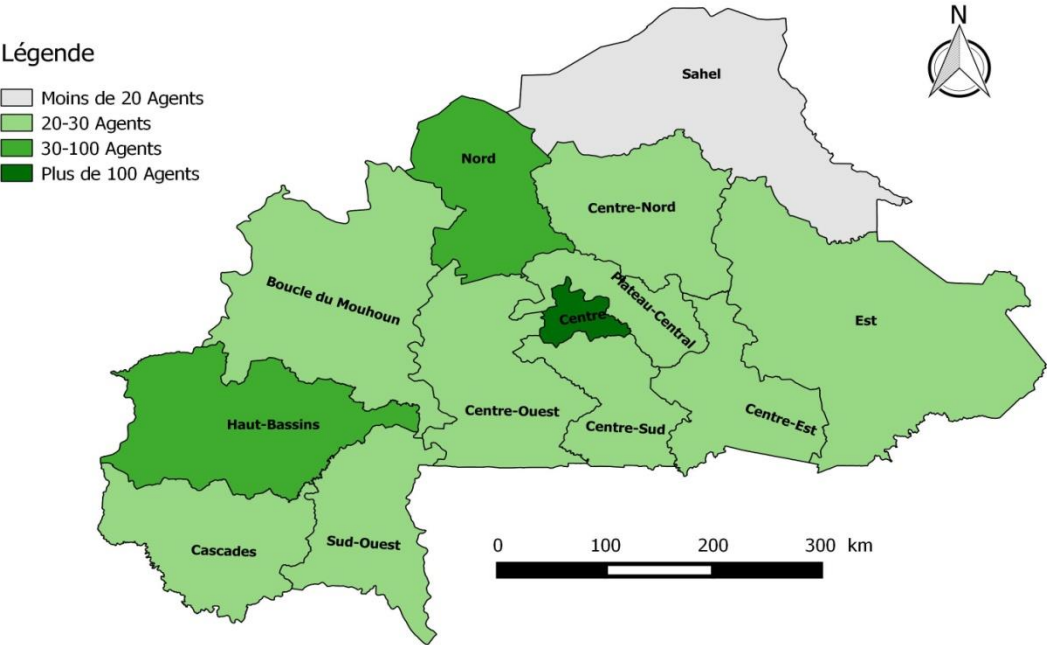


Tableau 3: Agents du MFPTPS exerçant par région

Région	En 2017		Evolution 2017/2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Centre	914	73,6	104	9,3
Haut-Bassins	61	4,9	2	0,2
Autres régions	267	21,5	21	1,9
Burkina	1 242	100	127	11,4

Carte 1: Répartition des agents du MFPTPS par région en 2017



Source: IGB, DGESS/MFPTPS

1.2. Budget

Points saillants

- 👉 Hausse du budget global du MFPTPS de 43,91% entre 2013 et 2017
- 👉 Hausse du budget d'investissements du MFPTPS de 73,5% entre 2013 et 2017

Commentaire général

Le budget du MFPTPS en 2017, s'élève à 12,48 milliards de FCFA. Il a progressé de 36,63% par rapport à l'année précédente. La dotation budgétaire connaît une progression de 2013 à 2017 de 43,91%. Le taux de croissance moyen annuel (TAMA) du budget du MFPTPS entre 2013 et 2017 est de 9,53 %.

Sur la même période, les investissements sont restés inférieurs aux autres natures de dépense sur toute la période. La dotation en investissement a connu une diminution de plus de 50% de 2013 à 2016 puis, une augmentation de plus de 250% en 2017.

Quant à la dotation en dépense de personnel, elle est la plus élevée par rapport aux autres natures de dépense jusqu'en 2016.

Par nature de dépense, de 2013 à 2017, la dotation en investissement a connu le taux de croissance moyen annuel le plus élevé soit 14,76%. Elle est suivie par les dépenses de fonctionnement (12,92%). Les dépenses de personnel enregistrent le plus faible taux de croissance moyen annuel de 2013 à 2017.

Le taux d'exécution budgétaire le plus élevé des cinq dernières années est celui de 2016 (99,9%). L'évolution du taux d'exécution budgétaire n'est pas linéaire car elle décroît de 8,1 points de 2013 à 2014 et croît de 10,1 points de 2014 à 2015.

La part du budget du MFPTPS par rapport au budget national évolue en dent de scie sur la période 2013-2017. La part la plus élevée qui est celle de 2015 équivaut à 0,65% du budget national tandis que la plus faible est enregistrée en 2016 soit 0,55 %.

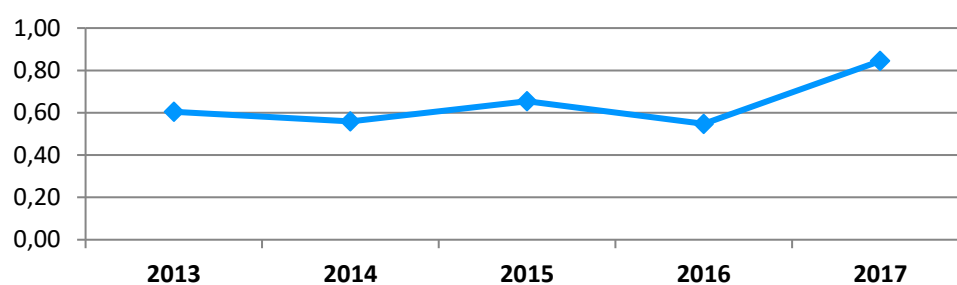
Taux d'exécution budgétaire : Rapport entre l'exécution budgétaire et la dotation budgétaire

Source de données : DAF/MFPTPS 2017.

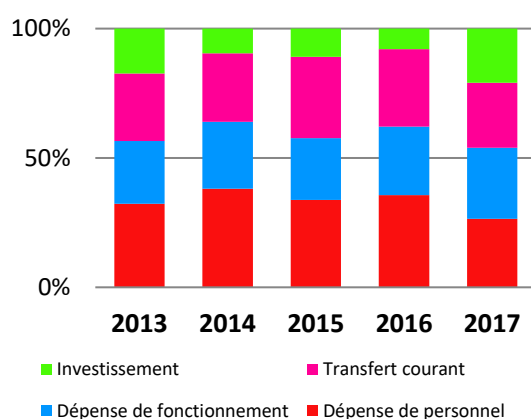
Tableau 4: Budget du MFPTPS (en milliards FCFA)

En 2017			Evolution 2017/			
			2016		2013	
Montant	Part dans le Budget national	% Investissements	Montant	%	Montant	%
12,48	0,84	20,94	3,35	36,63	3,81	43,91

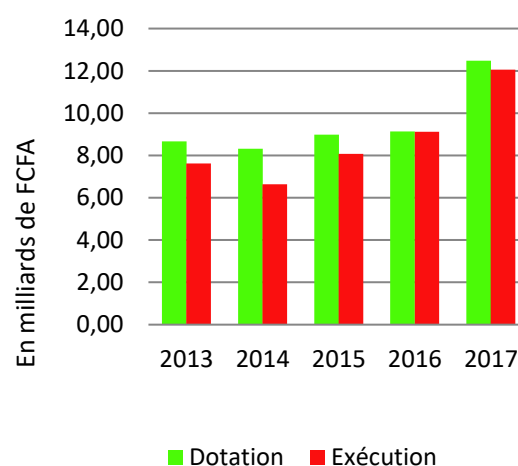
Graphique 7: Evolution de la part budgétaire du MFPTSS dans le budget Etat



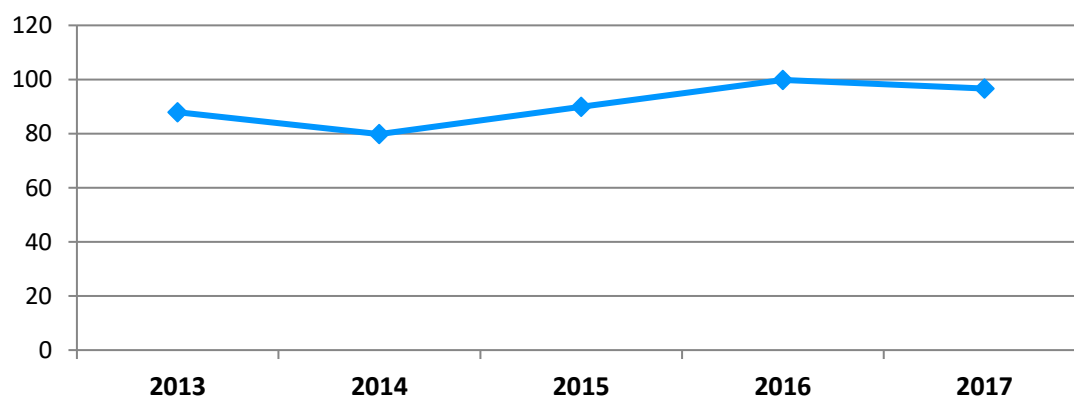
Graphique 8: Evolution de l'allocation budgétaire par titre



Graphique 9: Evolution de l'allocation et de l'exécution budgétaire



Graphique 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire



2. STATISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE

2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- 👉 Un taux d'accroissement moyen annuel des effectifs de 9,6%
- 👉 54,3% des agents de la fonction publique d'Etat dans la région du Centre en 2017
- 👉 La moitié des agents âgés d'au plus 35 ans

Commentaire général

L'effectif des agents de la fonction publique d'Etat en 2017, est de 184 550 dont 34,4 % de femmes. Cet effectif évolue de 7,1% par rapport à l'année précédente et de 44,1% depuis 2013 avec un taux d'accroissement moyen annuel estimé à 9,6% sur la période 2013-2017.

Le nombre d'agents du statut général dépasse celui des autres statuts. En effet, il représente 89,4% des agents de la fonction publique d'Etat en 2017.

L'évolution la plus importante sur toute la période, est constatée au niveau des agents d'exécution avec un taux d'accroissement moyen annuel de 10,1%. La plus faible évolution est celle des agents d'appui avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,6%. Quant aux cadres supérieurs, ils ont un taux d'accroissement moyen annuel de 8,7%.

Une part importante des agents relève du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation avec 54,5% et de la santé avec 16,1%.

Quant aux institutions, la Présidence du Faso a l'effectif le plus élevé, soit 30,6% des effectifs suivi du Premier Ministère avec 19,7%.

Les agents de la tranche d'âge 31-35 ans représentant le quart de l'effectif total sont les plus nombreux tandis que ceux de la tranche 56 ans et plus sont les moins représentés. Aussi, près de la moitié des agents ont au plus 35 ans.

Une forte concentration des agents est enregistrée dans la région du Centre en 2017 avec 54,3%, suivie de loin par les régions des Hauts-bassins, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun avec respectivement 5,2% ; 4,85% et 4,82. Bien qu'il y ait une forte concentration des agents dans la région du Centre, la région de la Boucle du Mouhoun enregistre la plus forte croissance par rapport à 2016 avec 26,8%.

La région du centre est la seule région dont le taux d'administration dépasse 30 agents pour 1000 habitants. Les autres en comptent tout au plus 7 agents pour 1000 habitants.

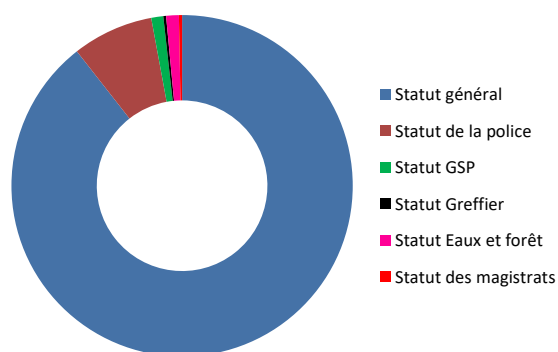
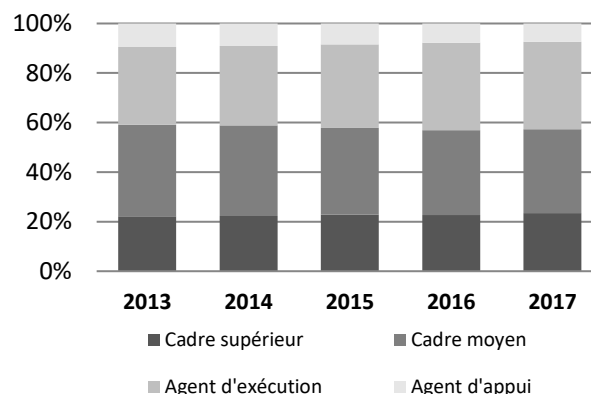
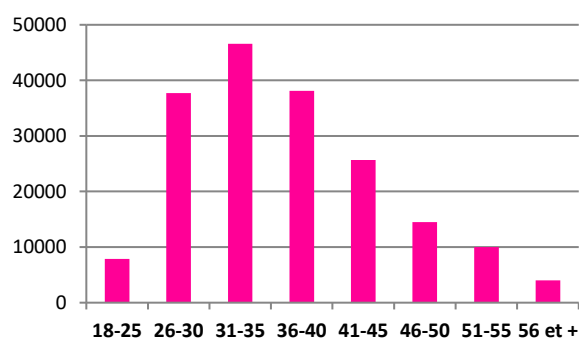
Taux d'administration = (Nombre d'agents de la fonction publique / Population) * 1000

TAMA = [(Valeur Finale / Valeur Initiale) ^ (1 / Nombre d'années) - 1] * 100

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017 et Projection démographique de l'INSD

Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique

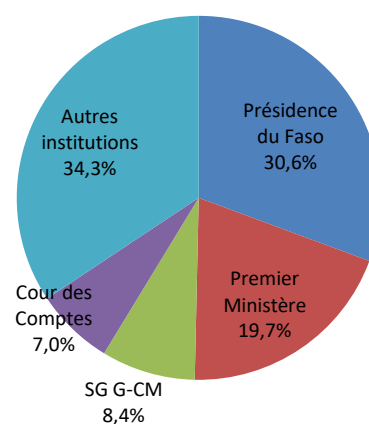
En 2017				Evolution 2017/				TAMA (%)
				2016		2013		
Effectif	% Femmes	% en activité	% dans les Institutions	Nombre	%	Nombre	%	
184 550	34,4	97,3	0,8	12 299	7,1	56 467	44,1	9,6

Graphique 11: Agents de la fonction publique d'Etat par statut en 2017**Graphique 12: Personnel selon la catégorie****Graphique 13: Personnel selon la tranche d'âge en 2017****Tableau 6: Personnel par ministère en 2017**

Ministère	2017	Proportion (%)
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	99 880	54,5
Ministère de la Santé	29 560	16,1
Ministère de la Sécurité	14 282	7,8
Ministère de l'Economie et des Finances et du Développement	8 328	4,5
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	3 738	2,0
Autres ministères	27 326	14,9
Ensemble	183 114	100,0

Tableau 7: Personnel par région en 2017

Régions	%	Variation/2017		Pour 1000 habitants
		Nombre	%	
B. du Mouhoun	4,8	1 882	26,8	4,6
Cascades	2,1	132	3,5	4,9
Centre	54,3	9 290	10,2	36,5
Centre-Est	4,0	73	1,0	4,8
Centre-Nord	3,4	118	1,9	3,9
Centre-Ouest	4,8	168	1,9	5,6
Centre-Sud	2,5	86	1,9	5,3
Est	4,6	500	6,3	4,9
Hauts-Bassins	5,2	864	10,0	4,6
Nord	4,6	132	1,6	5,4
Plateau Central	2,6	68	1,4	5,1
Sahel	3,8	-1 073	-13,2	5,2
Sud-Ouest	2,9	121	2,3	6,5
Etrangers	0,3	-62	-9,8	-
National	100	12 299	7,1	9,4

Graphique 14: Personnel selon l'Institution en 2017 en %

2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- 👉 Hausse des dépenses de personnel de 7,1% en 2017
- 👉 51,4% des dépenses de personnel pour le MENA en 2017

Commentaire général

Le budget alloué aux dépenses du personnel de la fonction publique s'Etat en 2017 est de 482,5 milliards de FCFA, dont 86% pour les agents relevant du statut général. Ce budget a augmenté par rapport à celui de 2016 de 7,1% avec un TAMA de 18,4% au cours de la période 2013-2017.

Plus des 2/3 du budget alloué aux dépenses du personnel sont affectés aux cadres sur toute la période 2013-2017. Leur part croît au détriment des agents d'exécution et d'appui. En 2017, les parts de budget allouées aux cadres moyens et aux cadres supérieurs sont respectivement 34,5% et 31,1%. La part élevée des dépenses de personnel des cadres moyens et supérieurs s'explique par l'importance de leur nombre et de leur revenu moyen annuel.

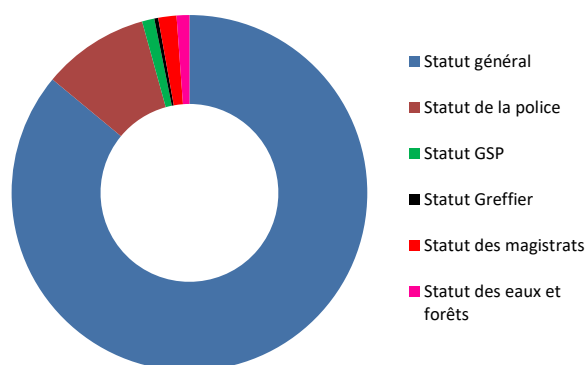
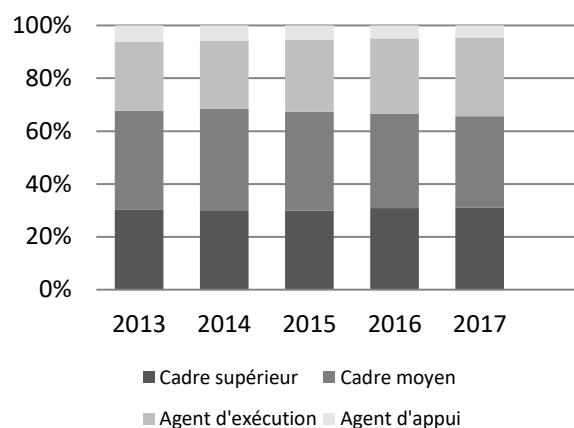
Pour les dépenses du personnel en 2017 par Ministère, le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation consomme 51,4% du budget alloué à l'ensemble des ministères. Cette part est due à l'affectation de certains agents intervenant dans l'enseignement post-primaire et secondaire dans ledit ministère. Ce ministère est suivi par celui de la santé et celui de l'administration territoriale et de la sécurité avec respectivement 13,9% et 11,7%.

Dépenses de personnel : Rémunération due à l'agent par l'Etat dès lors qu'il existe un lien juridique entre les deux. Elle se décompose en plusieurs catégories : les rémunérations d'activités (salaires, soldes indiciaires, etc.), les cotisations et contributions sociales à la charge de l'Etat, les prestations sociales et allocations diverses, etc.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA)

En 2017				Evolution 2017/				TAMA (%)
				2016		2013		
Montant	% Femme	% Cadres supérieurs	% Institutions	Valeur	%	Valeur	%	
482,5	30,5	31,1	1,1	22,8	7,1	46	10,5	18,4

Graphique 15: Dépenses de personnel par statut en 2017**Graphique 16:** Répartition des dépenses de personnel par catégorie**Tableau 9:** Dépenses de personnel par ministère en 2017

Ministère	En 2017	
	Montant	%
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	245 291,46	51,4
Ministère de la Santé	66 391,78	13,9
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité	55 841,60	11,7
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	25 687,92	5,4
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	18 130,99	3,8
Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique	14 280,57	3,0
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	9 587,05	2,0
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	8 831,24	1,9
Autres ministères	33 063,84	6,9
Ensemble	477 106,45	100

2.3. Recrutements

2.3.1. Concours directs suivis de formation

Points saillants

- ➡ Plus de candidatures enregistrées pour les emplois du ministère chargé de l'éducation en 2017
- ➡ Baisse du nombre de candidat entre 2016 et 2017
- ➡ Trois candidats sur quatre âgés de moins de 29 ans en 2017
- ➡ En moyenne 3,6 dossiers par candidats en 2017
- ➡ Quatre candidats sur cent recrutés en 2017

Commentaire général

En 2017, le nombre de concours directs d'entrée à la fonction publique suivi de formation a augmenté de 3,9% par rapport à l'année précédente. Globalement, le nombre de concours a augmenté sur la période 2013-2017 de 24,7% avec un TAMA de 5,7%. Plus des deux tiers des concours directs suivi de formation en 2017 concernent les emplois de cadres supérieurs et de cadres moyens.

Les postes à pourvoir en 2017 ont baissé de 5,3% et de 13,4% respectivement par rapport à 2016 et 2013 avec une variation moyenne annuelle de -3,5%. Les postes mis à compétition concernent principalement des emplois de cadres supérieurs et d'agents d'exécution avec respectivement 41,1% et 42,1% des postes à pourvoir.

Les postes commis aux agents d'exécution sont ceux qui ont suscité le plus de candidatures. En effet, les postes d'agents d'exécution enregistrent 52,3% des candidatures suivis des postes de cadres moyens avec 33,8%. Le nombre de candidature a augmenté globalement de plus de la moitié (69,5%) au cours des cinq dernières années avec un taux d'accroissement moyen annuel de 14,1%.

Les emplois qui suscitent plus de candidatures aux concours directs suivi de formation en 2017, sont ceux du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, suivi du ministère de la santé et du ministère de l'économie, des finances et du développement avec respectivement 21,5%, 13,6% et 13,5%. Cependant les ministères qui offrent plus d'emplois sont le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la santé avec respectivement 74,2% et 7,5% des postes à pourvoir. Quant au ministère de l'économie, des finances et du développement, il n'enregistre que 0,7% des postes à pourvoir. Cette situation montre de plus l'engouement autour des emplois spécifiques du ministère de l'économie, des finances et du développement.

Le nombre de demandeurs d'emploi ou candidats ayant pris part aux concours direct suivi de formation a évolué de 265 592 candidats en 2016 à 258 373 candidats en 2017 soit une baisse de 2,7%. Aussi, le nombre moyen de candidats pour un (01) poste à pourvoir a connu une légère hausse passant de 22 candidats pour un poste en 2016 à 23 en 2017.

Plus de trois quart des candidats de la session 2017 ont au plus 28 ans avec une moyenne d'âge de 25 ans. La pyramide des âges des candidats indique une concentration au niveau du groupe d'âge 23-27 ans au niveau des hommes et des femmes.

Lors de la réception des dossiers des candidats, le ministère chargé de la fonction publique a reçu en moyenne 3,6 dossiers par candidats dont 3,2 dossiers chez les femmes et 3,8 dossiers chez les hommes. Plus du quart des candidates ont déposé un seul dossier contre 22,7% chez les candidats. Aussi, 20,8% des candidats de sexe masculin ont postulé à plus de cinq (05) concours tandis que chez les candidats de sexe féminin, on enregistre une proportion de 12,8%.

Les candidats dont le diplôme le plus élevé utilisé était le BEPC représentent plus de la moitié des candidats. En effet, 29,8% des candidats de sexe féminin ont utilisé au moins le baccalauréat contre 40,8% chez les hommes.

Concours direct suivi de formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

Candidat : Individu inscrit à un ou plusieurs concours de la fonction publique. C'est l'individu statistique dont l'ensemble constitue la population statistique.

Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

Nombre moyen de candidats pour un (01) poste : Rapport entre le nombre de candidats et le nombre de postes à pourvoir.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 10: Nombre de concours directs suivi de formation

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Cadres moyens	Nombre	En %	Nombre	En %	
106	37,7	4	3,9	21	24,7	5,7

Tableau 11: Nombre de poste à pourvoir

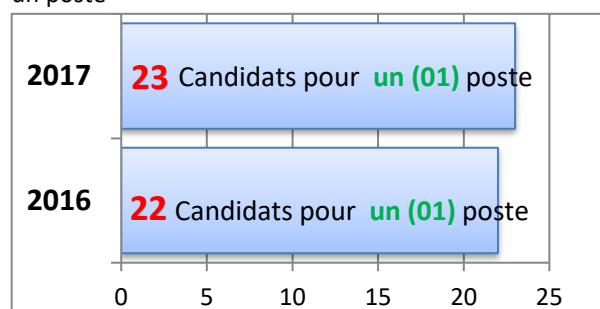
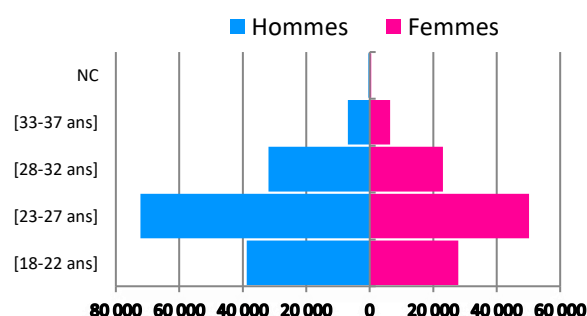
En 2017		Evolution 2017 /				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Cadre supérieur	Nombre	En %	Nombre	En %	
11 096	41.1	-627	-5.3	-1716	-13.4	-3.5

Tableau 12: Nombre de candidature

En 2017			Evolution 2017 /				TAMA (%)
			2016		2013		
Effectif	% Femmes	Agent d'exécution	Nombre	En %	Nombre	En %	
920 383	37.7	52.3	37711	4.3	377345	69.5	14.1

Tableau 13: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017

Ministère	Postes à pourvoir		Candidatures	
	Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	8 230	74,2	198 330	21,5
Ministère de la santé	835	7,5	125 272	13,6
Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique	450	4,1	32 500	3,5
Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille	240	2,2	23 912	2,6
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	240	2,2	64 762	7,0
Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	201	1,8	66 131	7,2
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	195	1,8	62 444	6,8
Ministère de l'économie, des finances et du développement	83	0,7	124 314	13,5
Autres ministères	622	5,6	222 718	24,2
Ensemble	11096	100,0	920 383	100,0

Graphique 17: Nombre moyen de candidats pour un poste**Graphique 18:** Pyramide des âges des candidats**Tableau 14:** Répartition des candidats par nombre de dossier et selon le sexe en 2017

Sexe	1 dossier	2 dossiers	3 dossiers	4 dossiers	5 dossiers	> 5 dossiers	Ensemble
Femmes	27 991	22 668	19 818	14 555	9 178	13 872	108 082
Hommes	34 178	25 160	25 125	19 934	14 639	31 255	150 291
Total	62 169	47 828	44 943	34 489	23 817	45 127	258 373

Tableau 15: Répartition des candidats aux concours directs par diplôme élevé et selon le sexe en 2017

Sexe	CEP	BEPC	BAC	DEUG II/L2/DUT/BTS	LICENCE	MAITRISE OU MASTER I	Ensemble
Femmes	13 963	61 926	24 948	822	2 963	3 460	108 082
Hommes	6 167	82 871	47 872	2 070	5 454	5 857	150 291
Total	20 130	144 797	72 820	2 892	8 417	9 317	258 373

2.3.2. Concours directs sans formation

Points saillants

- 👉 96,5% candidatures pour les emplois de l'éducation nationale et de la santé en 2017
- 👉 Plus de la moitié des concours pour des emplois de cadres supérieurs en 2017
- 👉 Engouement pour les concours des emplois d'exécution en 2017

Commentaire général

La fonction publique d'Etat en 2017 a ouvert 35 concours directs sans formation au profit de sept (07) ministères. Ce nombre a baissé de 39,7% par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié de ces concours concerne des emplois de cadres supérieurs, soit 51,4%. Entre 2013 et 2017, le nombre de concours a baissé de 47,8% avec un accroissement moyen annuel de -15%.

Plus de deux tiers (2/3) des candidatures en 2017 sont pour des emplois d'exécution soit 67,2%, suivi des emplois d'agent d'appui avec 18%. Ces deux catégories d'emplois enregistrent plus de trois quart des postes à pourvoir avec 4,64% pour les emplois d'agent d'appui et 72,74% pour ceux des agents d'exécution.

Les ministères qui ont enregistré le plus de candidatures en 2017 sont ceux de l'éducation nationale et de la santé avec respectivement 63,6% et 32,9% des candidatures. Les deux ministères cités ci-dessus occupent toujours les mêmes rangs au niveau des postes à pourvoir en 2017, soient respectivement 69,5% et 26,8% des postes à pourvoir.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de candidatures n'a baissé qu'en 2016 tandis que le nombre de poste à pourvoir enregistre des baisses en 2015 et en 2017. En cinq ans, les candidatures ont presque triplé contre une baisse de 40,5% pour les postes à pourvoir.

Concours direct sans formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont directement intégrés et affectés.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

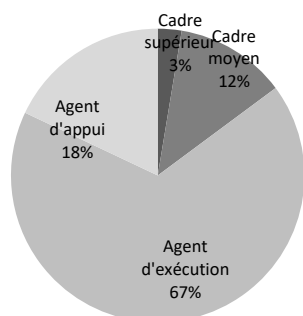
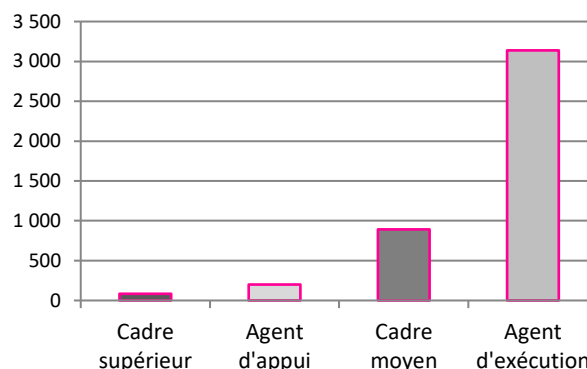
Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

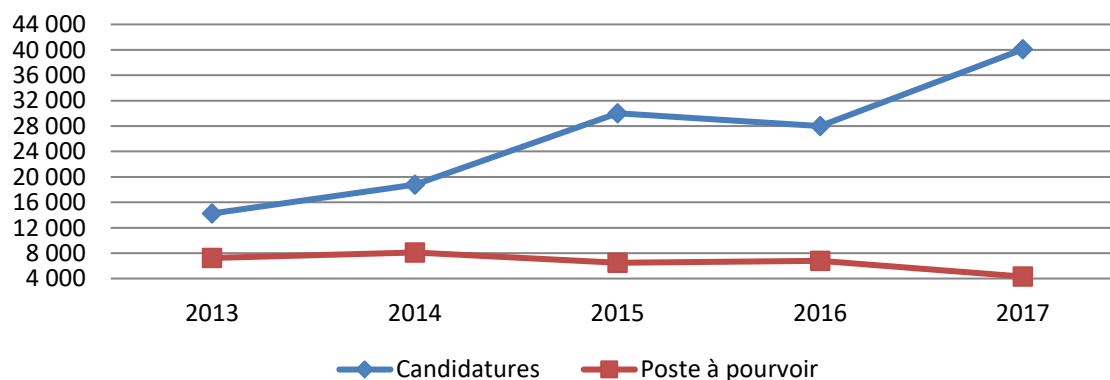
Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 16: Nombre de concours directs sans formation

En 2017		Evolution 2017 /				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
35	51,4	-23	-39,7	-32	-47,8	-15,0

Graphique 19: Répartition des candidatures par catégorie en 2017**Graphique 20:** Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2017**Tableau 17:** Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017

Ministère	Postes à pourvoir		Candidatures	
	Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	3 000	69,5	25 482	63,6
Ministère de la santé	1 158	26,8	13 193	32,9
Ministère des ressources animales et halieutiques	60	1,4	139	0,3
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	48	1,1	391	1,0
Ministère du développement de l'économie numérique et des postes	27	0,6	444	1,1
Ministère de l'Énergie	11	0,3	255	0,6
Ministère des Mines et des Carrières	10	0,2	170	0,4
Ensemble	4 314	100	40 074	100

Graphique 21: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir

2.3.3. Recrutement sur sélection de dossiers

Points saillants

- 👉 Plus de postes pourvus aux emplois d'agents d'appui sur toute la période 2014-2017
- 👉 Plus postes pourvus pour l'emploi de chauffeur en 2017
- 👉 Baisse considérable des recrutements sur sélection de dossiers en 2015

Commentaire général

Sur sélection de dossiers, 463 agents ont été recrutés en 2017 dont 30% de femmes et 70,8% d'agents d'appui. Cet effectif a augmenté de 85,9% par rapport à l'année précédente et a baissé de 15% par rapport à 2014 avec une variation moyenne annuelle de -5,3%.

Composés essentiellement d'agents d'appui et d'agents d'exécution, les agents recrutés sur sélection de dossiers en 2017 étaient dans la majorité des chauffeurs, des agents de liaison et des agents de bureau soient respectivement 38,2%, 30% et 29,2% de l'effectif total.

L'évolution de l'effectif des agents recrutés sur sélection de dossiers selon la catégorie permet de constater que les effectifs des deux catégories précédemment citées ont varié à des degrés différents dans le même sens au cours des quatre dernières années. En effet, les effectifs des deux catégories ont baissé considérablement en 2015 et avant d'entamer une hausse à partir de 2016.

La même variation constatée au niveau de l'évolution selon la catégorie s'observe au niveau de l'évolution selon le sexe. En effet, après une baisse remarquable en 2015, l'effectif des femmes recrutées sur sélection de dossiers s'est accru en 2016 et a atteint en 2017 un niveau supérieur à celui de 2014. Cependant, celui des hommes a aussi baissé considérablement en 2015 avant de reprendre une allure de hausse à partir de 2016 sans atteindre le niveau enregistré en 2014.

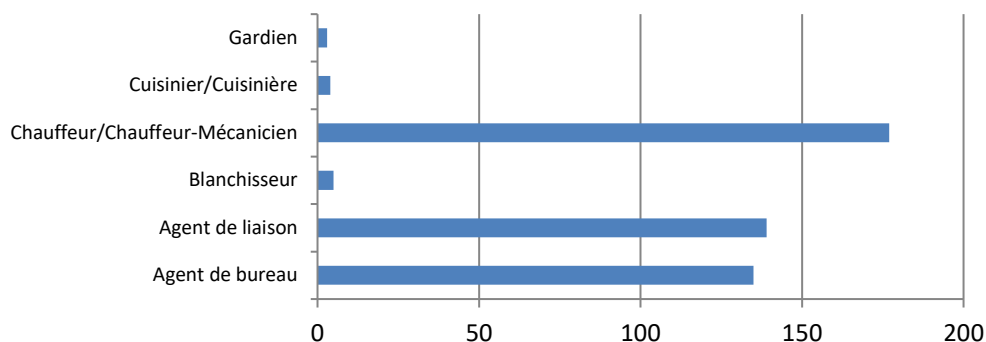
Recrutement sur sélection de dossiers : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par analyse des dossiers des candidats à la suite duquel les admis sont directement intégrés et affectés.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2017

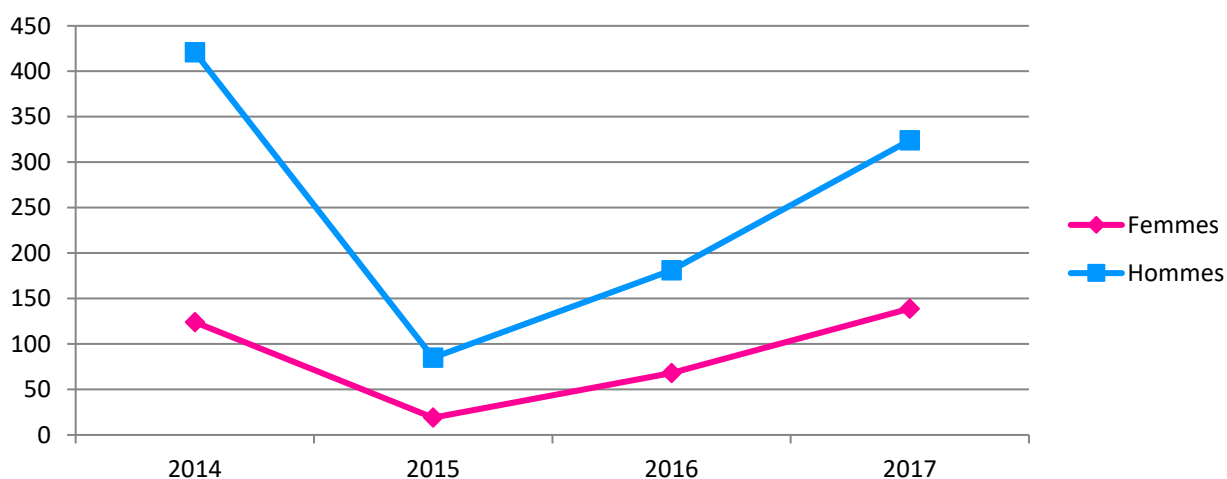
Tableau 18: Nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers

En 2017			Evolution 2017/				TAMA (%)
			2016		2014		
Effectif	% Agent d'appui	% Femmes	Nombre	En %	Nombre	En %	
463	70,8	30	214	85,9	-82	-15,0	-5,3

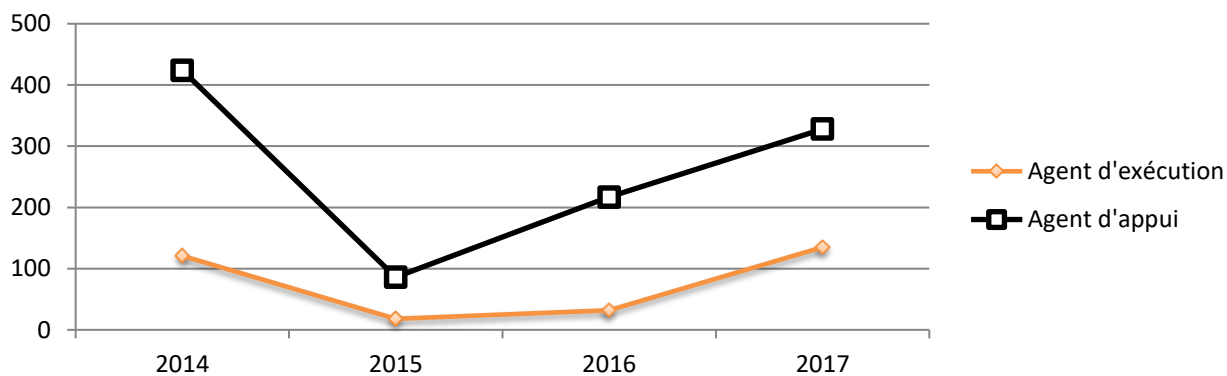
Graphique 22: Répartition des agents recrutés sur sélection de dossiers par emploi en 2017



Graphique 23: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par sexe



Graphique 24: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par catégorie



2.3.4. Concours professionnels/examens professionnels

Points saillants

- Plus d'un tiers des postes à pourvoir relevant du ministère de la santé en 2015
- Plus de la moitié des candidatures enregistrée au niveau du ministère chargé de l'éducation nationale en 2017

Commentaire général

De 2013 à 2017, le nombre de concours professionnels/examens professionnels a augmenté de 7,3% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1,8%. La majorité des concours lancés en 2015 étaient des concours pour des emplois de cadres supérieurs.

Ces concours ont suscité 30 051 candidatures en 2017 dont 69,7% étaient essentiellement pour les emplois de cadres supérieurs et 18,6% pour les emplois de cadres moyens. Ces deux catégories ont enregistré plus de deux tiers des postes à pourvoir au cours de la même période.

Le ministère de la santé et le ministère chargé de l'éducation nationale occupent respectivement la première et la deuxième place en terme de postes à pourvoir en 2017 soit 35,90% et 24,1% des postes à pourvoir. Pour les candidatures, le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est en tête. Cette tendance s'explique par le nombre élevé des agents du ministère chargé de l'éducation et de l'opportunité qu'ils ont de postuler à plusieurs concours professionnels.

Le nombre de poste à pourvoir a connu une hausse considérable entre 2013 et 2014 (69%) avant d'enregistrer une baisse légère en 2015 et a ensuite repris son élan de hausse à faible intensité à partir de 2016. Concernant les candidatures, elles connaissent des variations à faible intensité en dent de scie au cours des cinq dernières années.

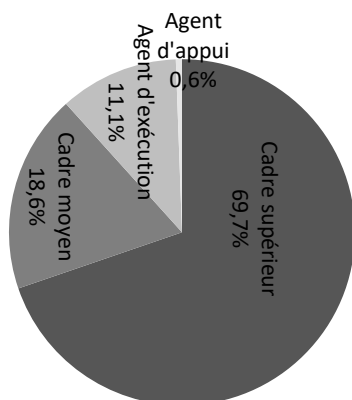
Concours professionnel : Mode de recrutement d'agents en activité remplissant les conditions requises pour être reclassés dans la catégorie supérieure à celle occupée à la suite d'un test et d'une formation professionnelle. Cette sélection répond à un nombre de postes à pourvoir répondant aux besoins de l'administration.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2017

Tableau 19: Nombre de concours professionnels

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
190	75,3	0	0,0	13	7,3	1,8

Graphique 25: Répartition des candidatures par catégorie en 2017



Graphique 26: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2017

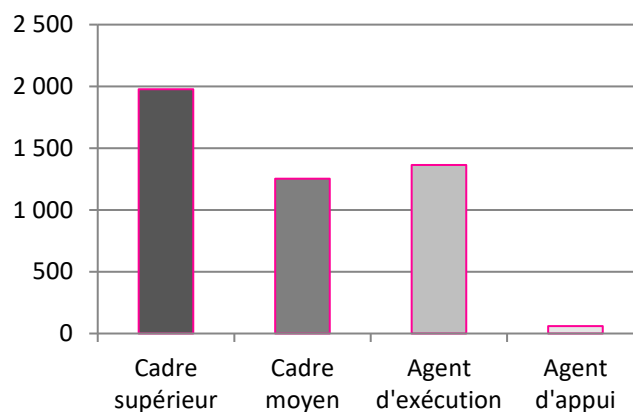
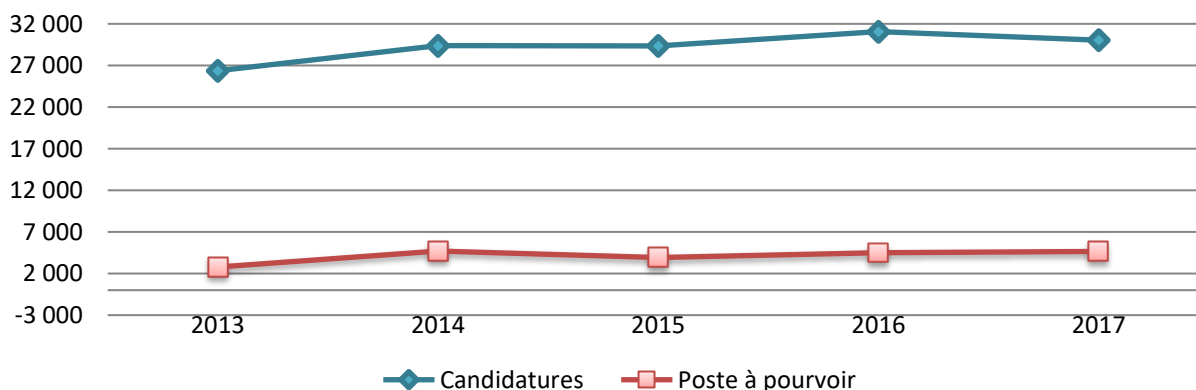


Tableau 20: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2017

Ministère	Postes à pourvoir		Candidatures	
	Nombre	%	Nombre	%
Ministère de la santé	1 670	35,9	6 631	22,1
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	1 120	24,1	15 805	52,6
Ministère de l'économie, des finances et du développement	812	17,4	1 977	6,6
Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique	390	8,4	442	1,5
Autres ministères	662	14,2	5 196	17,3
Ensemble	4 654	100	30 051	100

Graphique 27: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir



2.3.5. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

Points saillants

- 👉 Hausse considérable des intégrations de 173,3% entre 2013 et 2017
- 👉 La moitié des agents intégrés âgés de 25 à 29 ans sur la période 2014-2017
- 👉 Quatre agents sur cinq intégrés au profit des ministères chargés de l'éducation et de la santé

Commentaire général

Les agents intégrés en 2017 sont au nombre de 13 183, dont 40,9% de femmes et 0,6% au profit des institutions. Ce nombre a baissé de 8,1% par rapport à 2016 et s'est accru de 173,3% par rapport à 2013. Par ailleurs, le TAMA est de 28,6% sur la période 2013-2017.

La proportion des agents intégrés de sexe féminin évolue en dent de scie sur la période 2013-2016 et a considérablement augmenté en 2017 passant de 33,6% en 2016 à 40,9% en 2017.

La répartition des agents intégrés selon la catégorie montre que les agents d'exécution sont les plus nombreux sur toute la période 2013-2017, suivi des cadres supérieurs. Ils représentent respectivement 50,7% et 23,2% des agents intégrés en 2017.

Depuis 2013, la proportion de personnes intégrées ayant un âge compris entre 25 et 29 ans reste la plus élevée et représente près de la moitié des intégrations. Le groupe d'âge 18-20 ans reste le moins représenté sur toute la période 2013-2017.

Au niveau des ministères, quatre agents sur cinq ont été intégrés au profit du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et du ministère de la santé avec respectivement 70,5% et 12,1%.

Intégration : Acte administratif d'incorporation d'un travailleur dans le corps des fonctionnaires.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2017

Tableau 21: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

En 2017			Evolution 2017 /				TAMA (%)
			2016		2013		
Effectif	% Femmes	% Institutions	Nombre	%	Nombre	En %	
13 183	40,9	0,6	-1 162	-8,1	8 360	173,3	28,6

Graphique 28: Evolution des effectifs des agents intégrés par sexe

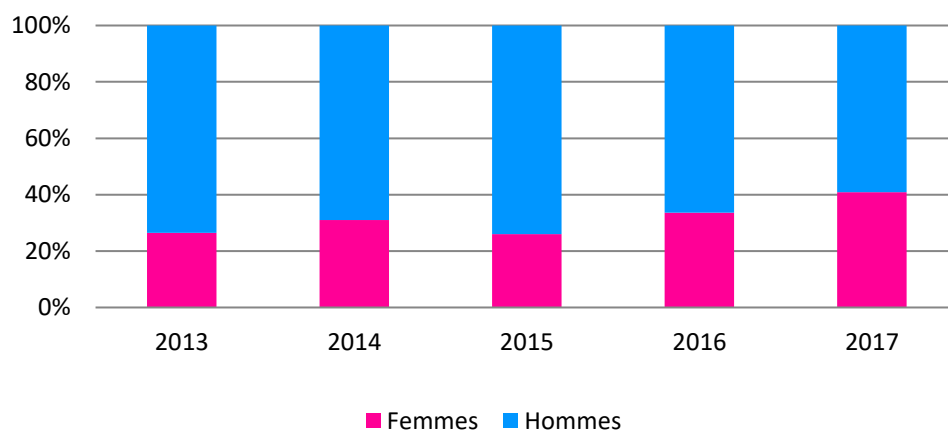
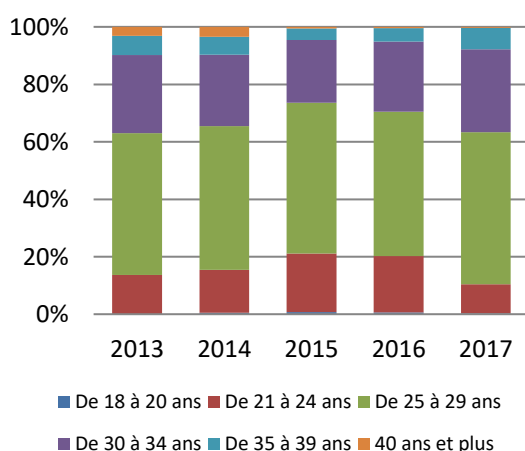


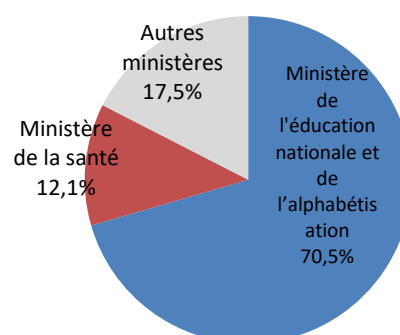
Tableau 22: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie

Catégorie	Valeur en 2017		Evolution /2016		Evolution /2013	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres supérieurs	3 057	23,2	494	19,3	1 632	114,5
Cadres moyens	2 754	20,9	582	26,8	1 668	153,6
Agents d'exécution	6 681	50,7	-2 468	-27,0	4 947	285,3
Agents d'appui	691	5,2	230	49,9	113	19,6
Total	13 183	100	-1 162	-8,1	8 360	173,3

Graphique 29: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie d'âge



Graphique 30: Répartition des agents intégrés selon le ministère en 2017 en %



2.4. Formation professionnelle

2.4.1. Personnes en formation

Points saillants

- 👉 14,1% de croissance annuelle moyenne des inscrits sur la période 2013-2017
- 👉 43% des inscrits en 2017 se forment pour des emplois d'agents d'exécution
- 👉 Quatre auditeurs libres inscrits en 2017 sur cinq (4/5) sont des nationaux
- 👉 Plus de la moitié des auditeurs libres inscrits en 2017 sont des femmes

Commentaire général

Les écoles et centres de formations professionnelles (ECFP) en 2017 comptent 37 652 inscrits dont 33,4% de femmes. Le nombre des inscrits est en baisse de 0,6% par rapport à 2016. Chez les femmes, il a baissé de 3,1% contre une hausse de 0,8% chez les hommes. De 2013 à 2017, on observe un accroissement annuel moyen des inscrits de 14,1%.

Les personnes en formation pour des emplois d'agents d'exécution représentent la majorité des inscrits en 2017 soit 43% contre 2,9% pour des emplois d'agents d'appui qui enregistre la plus faible proportion.

En 2017, 27 632 inscrits proviennent des concours dont plus de trois quarts pour les concours directs. Les femmes ne représentent que 22,5% des inscrits des concours directs contre un quart au niveau des concours professionnels.

Entre 2016 et 2017, le nombre de femme est en baisse quel que soit le concours de provenance. Par contre, sur la même période, l'effectif des hommes croît tant pour les concours directs que professionnels (14,5% pour les professionnels et 1,1% pour les directs).

Quatre auditeurs libres inscrits (inscrits sur titre) en 2017 sur cinq (4/5) sont des nationaux. Quel que soit la nationalité plus de la moitié des inscrits sur titre sont des femmes. Par rapport à 2016, l'effectif des inscrits sur titre est en baisse chez les nationaux tant pour les femmes que pour les hommes. Par contre chez les non nationaux, il est en progression chez les femmes de plus de 36% par rapport à 2016 mais est décroissant chez les hommes de 1%.

Les ENEP en 2017 comptent le plus grand nombre d'inscrits dans les ECFP, soit 23,2% suivies des ENSP avec 20,5%. Par rapport à l'année 2016, l'évolution la plus importante est enregistrée au niveau de l'ENAREF, soit une hausse 26%. Entre 2013 et 2017, la variation la plus remarquable a été enregistrée dans les ENEP avec un taux de 124,1%.

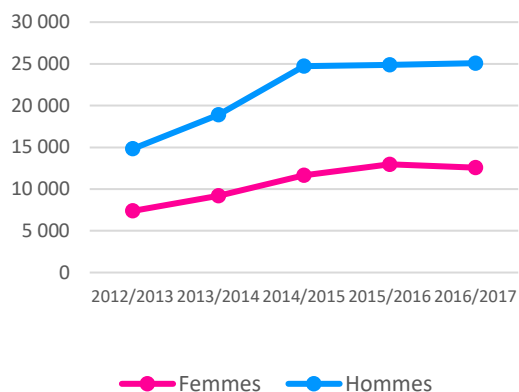
Personne inscrite dans une école de formation : Toute personne inscrite dans une école de formation professionnelle publique en début d'année académique.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

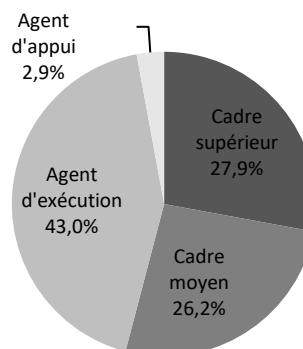
Tableau 23: Nombre de personnes en formation professionnelle

En 2016-2017			Evolution 2016-2017/				TAMA (%)
			2015-2016		2012-2013		
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
37 652	33,4	27,9	-211	-0,60	15 460	69,7	14,10%

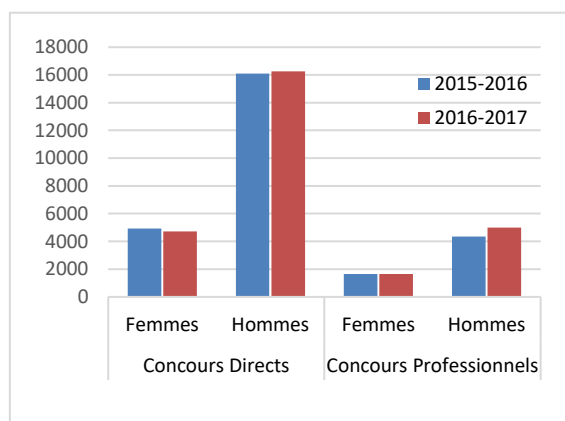
Graphique 31: Evolution des effectifs des personnes en formation professionnelle par sexe



Graphique 32: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2017



Graphique 33: Evolution des effectifs des inscrits dans les ECFP par concours et par sexe



Graphique 34: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les ECFP par nationalité et par sexe

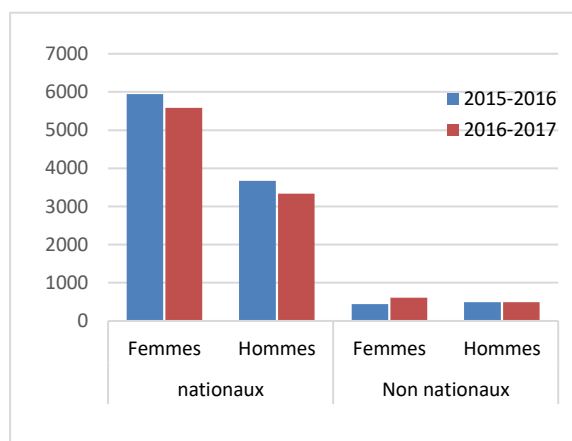


Tableau 24: Evolution des effectifs des inscrits par écoles et centres de formation professionnelle

Ecoles	En 2016-2017		Evolution /2015-2016		Evolution /2013-2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecoles d'administration	3 819	10,1	48	1,3	1 162	43,7
ENAREF	1 215	3,2	251	26,0	109	9,9
ENEP	8 741	23,2	-1 495	-14,6	4841	124,1
ENP	3 249	8,6	-844	-20,6	1097	51,0
ENS/UNZ	5 782	15,4	836	16,9	3135	118,4
ENSP	7 736	20,5	432	5,9	2540	48,9
IDS	2 093	5,6	204	10,8	906	76,3
Autres	5 017	13,3	357	7,7	1670	49,9
Ensemble	37 652	100	-211	-0,6	15 460	69,7

2.4.2. Personnes diplômées

Points saillants

- ➡ Plus de la moitié des diplômés en 2017 appartiennent à la catégorie des agents d'exécution
- ➡ La majorité des diplômés auditeurs libres sont des nationaux
- ➡ Une proportion très importante de diplômés de sexe féminin chez les auditeurs libres

Commentaire général

Les écoles et centres de formation professionnelle en 2017 comptent 16 291 diplômés dont 35,3% de femmes et 20,9% de cadres supérieurs. Cet effectif a baissé de 8,7% par rapport à l'année précédente. Cependant sur la période 2013-2017, on observe une forte croissance de l'effectif des diplômés de 45,1% avec un accroissement moyen annuel de 9,75%.

Les effectifs des femmes et des hommes diplômés évoluent à l'image de l'effectif global des diplômés. Ils connaissent une hausse annuelle continue de 2013 jusqu'en 2016 et une baisse entre 2016 et 2017. Cette baisse est de 6,5% chez les femmes et de 9,8% chez les hommes.

Les agents d'exécution en 2017 représentent plus de la moitié des diplômés soit 50,4%. La catégorie la moins représentée est celle des agents d'appui soit 3,2%.

En 2017, 11 622 diplômés des ECFP sont issus des concours dont 71,3% pour les concours directs. Les femmes ne représentent que 24,5% des diplômés issus des concours directs et 32,4% des diplômés issus des concours professionnels. L'évolution des effectifs des diplômés issus des concours par rapport aux effectifs de 2016 est négative pour les concours directs tant pour les hommes que pour les femmes tandis qu'elle est positive pour les concours professionnels quel que soit le sexe.

La majorité (92%) des diplômés issus des auditeurs libres en 2017 sont des nationaux. Les diplômés auditeurs libres de sexe féminin représentent 63,7% des nationaux diplômés inscrit sur titre en 2017 contre une proportion de 45,4% chez les non nationaux. Une analyse de l'évolution des effectifs des diplômés auditeurs libres entre 2016 et 2017 permet de constater une baisse de 1,2% chez les nationaux de sexe féminin.

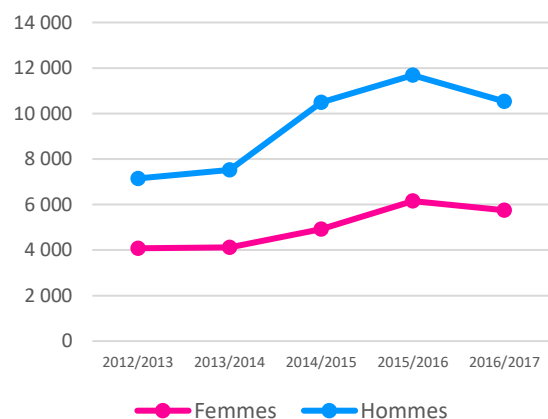
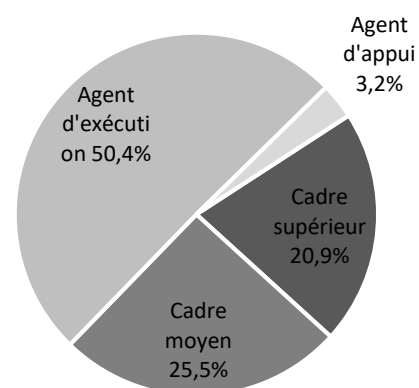
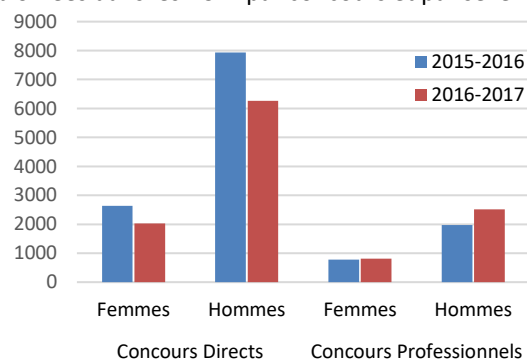
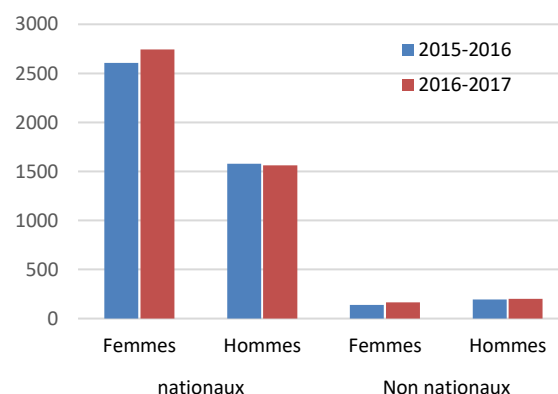
A l'image des inscrits, les ENEP en 2017 comptent le plus grand nombre de diplômés des ECFP, soit 30,4%. L'évolution la plus remarquable entre 2016-2017 correspond à une baisse d'effectif de plus de 45% et concerne les diplômés de l'ENAREF. Les évolutions positives ne sont observées qu'auprès de 3 écoles à savoir l'ENAM (12,6%), l'ENS-UNZ (9,4%) et l'ENSP (1,8%).

Personne diplômée d'une école de formation : Personne ayant suivi avec succès l'ensemble de la formation dispensée par une école de formation.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 25: Nombre de diplômés des ECFP

En 2016-2017			Evolution 2016-2017/				TAMA (%)
			2015-2016		2012-2013		
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
16 291	35,3	20,9	-1 544	-8,7	5 064	45,1	9,75%

Graphique 35: Evolution du nombre de personnes diplômées des ECFP par sexe**Graphique 36: Répartition du nombre de personnes diplômées des ECFP par catégorie en 2017****Graphique 37: Evolution du nombre de personnes diplômées dans les ECFP par concours et par sexe****Graphique 38: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des ECFP par nationalité et par sexe****Tableau 26: Evolution du nombre de personnes diplômées par ECFP**

Ecoles	En 2016-2017		Evolution /2015-2016		Evolution /2013-2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecoles d'administration	2 006	12,3	225	12,6	683	51,6
ENAREF	305	1,9	-255	-45,5	-208	-40,5
ENEP	4 953	30,4	-390	-7,3	1595	47,5
ENP	1 460	9,0	-1 168	-44,4	471	47,6
ENS/UNZ	2 215	13,6	190	9,4	1199	118,0
ENSP	3 001	18,4	54	1,8	872	41,0
IDS	359	2,2	-28	-7,2	150	71,8
Autres	1 992	12,2	-172	-7,9	302	17,9
Ensemble	16 291	100	-1 544	-8,7	5064	45,1

2.4.3. Ressources et dépenses de certaines ECFP

Points saillants

- 👉 Evolution des ressources de 12,3%
- 👉 Evolution des dépenses de 12,9%
- 👉 40% des subventions de l'état accordés à ENEP

Commentaire général

En 2017, les ressources financières des ECFP sont 17 010 074 206 FCFA et les dépenses 16 011 178 003 FCFA. Les subventions de l'état représentent 89,0% du montant des ressources tandis que les recettes des inscrits ne correspondent qu'à 6%. La masse salariale ajoutée aux indemnités des cours représentent 31,0% des dépenses contre 31,7% pour les pécules des élèves.

Entre 2016 et 2017, on note un accroissement des ressources des ECFP de 12,3%. Cet accroissement est observé au niveau des subventions de l'état (11,2%) et des autres transferts (247,8%). Les recettes des inscrits sur titre sont en baisse tant pour les nationaux (23,9%) que pour les non nationaux (3,1%).

Toujours sur cette période, on a un accroissement des dépenses des ECFP de 12,9%. Cependant les dépenses consacrées à la masse salariale est en baisse de 7,3%. La sommation masse salariale plus indemnité de cours est croissance de 0,1% ; cela s'explique par l'augmentation de plus de 29 % des indemnités des cours.

L'ENEP est celle qui possède le plus de subvention de l'état à savoir 40%. Ses dépenses sont également les plus importantes 40% des dépenses des ECFP.

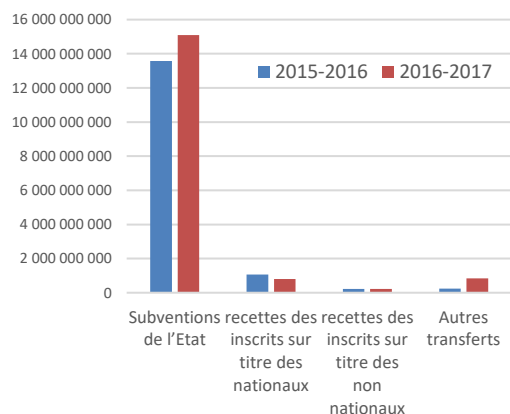
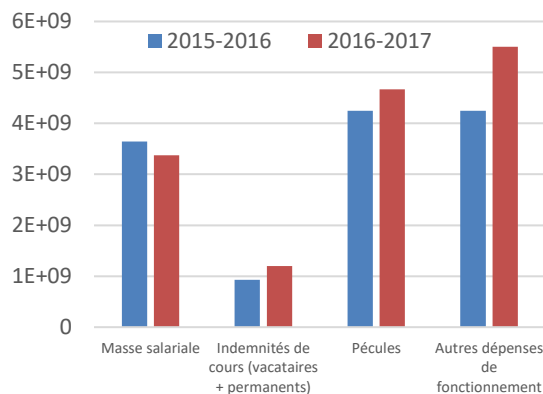
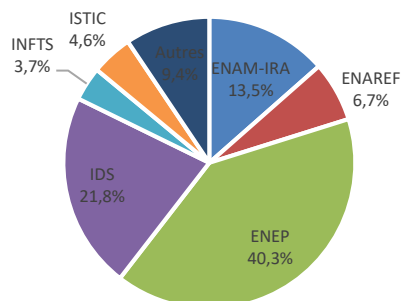
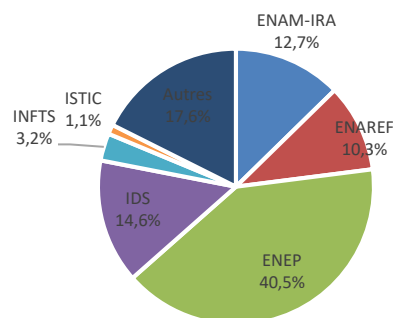
Les écoles concernées par cette partie sont : ENAM-IRA, ENAREF, END, ENEF, ENEP, ENESA, ENGSP, IDS, INFTS, INHEI, ISSDH, ISTIC.

Autres (au niveau du graphique des subventions) : les écoles regroupées sont END, ENEF, ENESA, INHEI, ENGSP, ISSDH

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 27: Répartition des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)

En 2016-2017			Evolution 2016-2017/	
			2015-2016	
Ressources				
Montant	% des subventions	% recettes des inscrits	Montant	%
16 947 987 966	89,0	6,0	15 093 836 916	12,3
Emplois				
Montant	% Pécules	% Masse salariale et indemnités des cours	Montant	%
14 749 861 247	31.7	31.0	13 067 029 430	12.9

Graphique 39: Evolution des ressources de certaines ECFP (en FCFA)**Graphique 40:** Evolution des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)**Graphique 41:** Subventions de l'Etat au profit de certaines ECFP en 2017**Graphique 42:** Montant de la Masse salariale + Indemnités de cours de certaines ECFP en 2017**Tableau 28:** Evolution des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)

Ecole	Evolution des ressources 2016-2017/2015-2016				Evolution des emplois de 2016-2017/2015-2016			
	Subventions de l'Etat		Recettes des inscrits sur titre des nationaux		Masse salariale		Indemnités de cours (vacataires + permanents)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ENAM ET IRA	341 838 000	20,2%	126 750 825	249,1%	76 118 387	27,0%	-65 463 250	-22,7%
ENAREF	72 996 125	7,8%	-19 550 000	-46,9%	53 731 237	16,4%	27 853 000	44,2%
END	4 562 000	2,0%	0	-	0	-	4 437 500	26,7%
ENEF	-9 244 000	-2,4%	11 910 500	9,1%	18 796 681	16,4%	4 500 000	5,6%
ENEP	1 076 194 192	21,5%	-374 980 916	-51,1%	324 159 952	28,4%	183 932 500	89,7%
ENESA	0	-	0	-	0	-	0	-
ENGSP	-	-	0	-	0	-	120 527 483	696,7%
IDS	0	-	-14 550 000	-72,6%	-619 558 806	-51,3%	-2 782 626	-3,4%
INFTS (ECSTS & ECMTS)	35 177 000	6,6%	-5 598 000	-46,9%	-135 080 574	-54,0%	-10 448 500	-24,9%
INHEI	120 307 000	63,5%	-1 225 000	-24,6%	2 131 908	2,8%	4 540 000	24,6%
ISSDH	-49 105 018	-17,0%	8 480 000	56,5%	0	-	4 619 000	9,8%
ISTIC	150 000 000	27,7%	15 950 000	218,2%	13 101 262	274,9%	-1 490 500	-4,3%

2.5. Départ à la retraite

Points saillants

- 👉 La majorité des admis à la retraite sont du statut général
- 👉 Trois quarts des admis à la retraite en 2017 sont des hommes
- 👉 Les agents d'appui représentent moins de 20% des départs à la retraite depuis 2013

Commentaire général

Le nombre des départs à la retraite d'agents de la fonction publique en 2017 est de 1 252 dont 31,4% de femmes. Ces départs à la retraite ont évolué de 14,7% par rapport à 2016 et de 3,5% par rapport à 2013, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1%. Quant au faible nombre de femmes, il est à l'image de la répartition par sexe des agents de la fonction publique d'Etat.

Le nombre des départs à la retraite évolue en dents de scie de 2013 à 2017 chez les hommes et les femmes. De 2013 à 2017, le plus fort effectif de départ à la retraite est enregistré en 2015.

La majorité des admis à la retraite en 2017 appartient au statut général des agents de la fonction publique d'Etat soit 84,2%. Ce groupe de nouveaux retraités est suivi de très loin par les agents du statut de la police. Cette situation est à l'image de la répartition par statut des agents de la fonction publique d'Etat.

La répartition de l'effectif des admis à la retraite selon la catégorie permet de constater que les cadres moyens et supérieurs regroupent plus de la moitié des départs annuels à la retraite de 2013 à 2017. La catégorie des agents d'appui reste en moyenne la moins représentée sur toute la période avec une proportion inférieure à 20%.

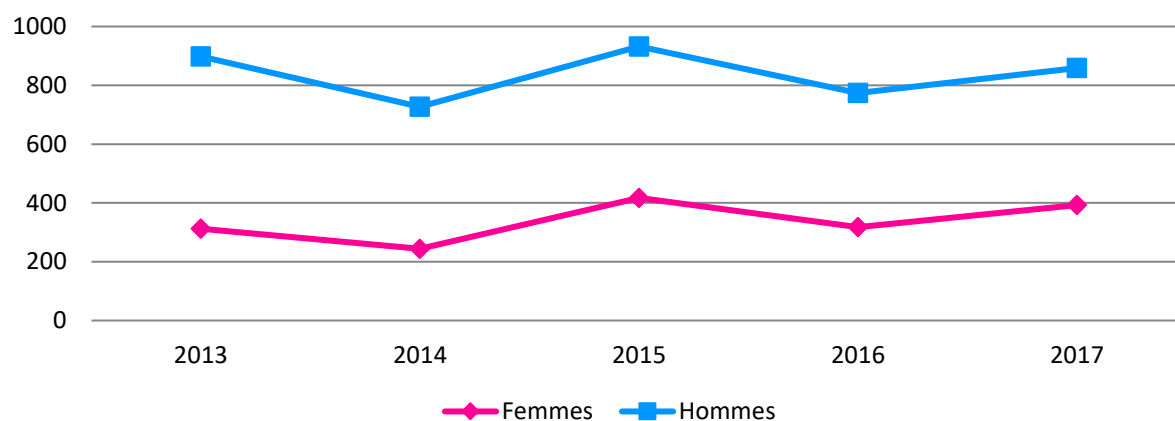
Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et de continuer à toucher un revenu appelé pension.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

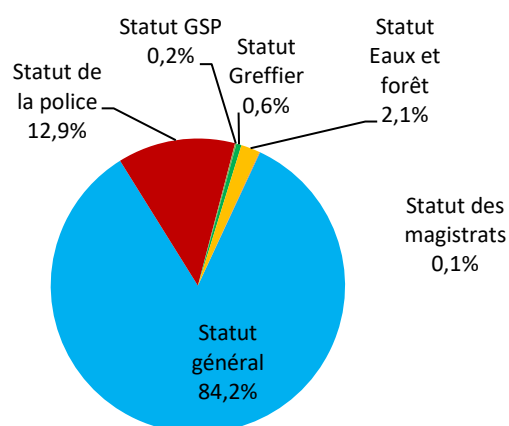
Tableau 29: Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
1 252	31,4	160	14,7	42	3,5	0,9

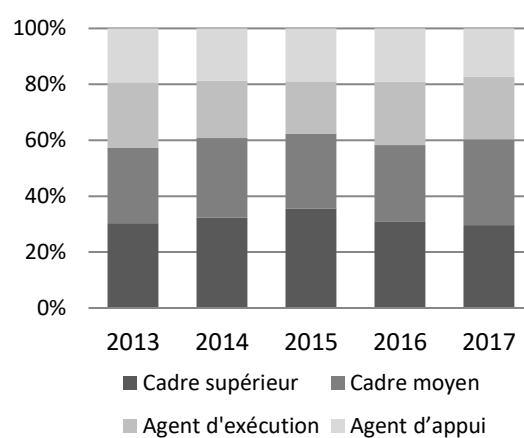
Graphique 43: Evolution des départs à la retraite selon le sexe



Graphique 44: Répartition des départs à la retraite par statut en 2017



Graphique 45: Evolution des départs à la retraite par catégorie



3. STATISTIQUES DU TRAVAIL

3.1. Contrôle d'établissements

Points saillants

- 👉 Evolution en dent de scie entre 2013 et 2017 du nombre d'établissements contrôlés.
- 👉 Deux tiers des établissements contrôlés dans les branches B6 et B9
- 👉 Forte disparité du nombre d'établissements contrôlés par région

Commentaire général

En 2017, 1066 établissements ont été contrôlés par les services de l'inspection du travail. Comparativement à l'effectif des établissements contrôlés en 2016 et 2013, on note respectivement une baisse de 23,1% et de 36,2%. La branche d'activité des services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels (B9) a enregistré le plus d'établissement contrôlé avec une proportion de 34% suivi de la branche du commerce de gros et de détail, des restaurants et hôtels (B6) avec 32,6%.

Les effectifs des établissements contrôlés dans les branches B3 et B4 ont connu entre 2016 et 2017 une augmentation respectivement de 26,4% et de 100% tandis que ceux des autres branches enregistrent des baisses sur la même période.

D'une manière générale, l'évolution du nombre d'établissements contrôlés n'a pas été linéaire sur la période 2013-2017. On note d'une part des hausses insignifiantes et d'autre part des baisses remarquables. La baisse enregistrée entre 2016 et 2017 est inhérente aux différents mouvements sociaux des agents des services de l'inspection de travail.

Les régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest ont comptabilisé les effectifs les plus élevés d'établissements contrôlés en 2017. La région du Centre malgré une baisse de plus du tiers (35,6%) de ses établissements contrôlés par rapport à 2016, occupe la première place avec 168 contrôles d'établissements, soit 15,7%. Cette situation s'explique en partie par la forte concentration des établissements dans cette région. Par rapport à l'année précédente, la tendance globale est à la baisse. Cependant les régions du Nord et du Centre-Sud ont connu une augmentation du nombre d'établissements contrôlés par rapport à l'année 2016.

Etablissement contrôlé : Etablissement ayant été visité par les services d'inspection du travail et de la sécurité sociale. Au niveau régional, il correspond au nombre de visites des services de la Direction régionale du travail et de la sécurité sociale aux établissements de la région. Au niveau national, il s'agit de la sommation des établissements contrôlés par région.

Branches d'activités :

- Branche 1 (B1) : Agriculture, chasse, sylviculture et pêche
- Branche 2 (B2) : Industries extractives
- Branche 3 (B3) : Industries manufacturières
- Branche 4 (B4) : Electricité, gaz et eau
- Branche 5 (B5) : Bâtiment et travaux publics
- Branche 6 (B6) : Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels
- Branche 7 (B7) : Transports, entrepôts et communications
- Branche 8 (B8) : Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises
- Branche 9 (B9) : Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels
- Branche 10 (B10) : Activités mal désignées

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

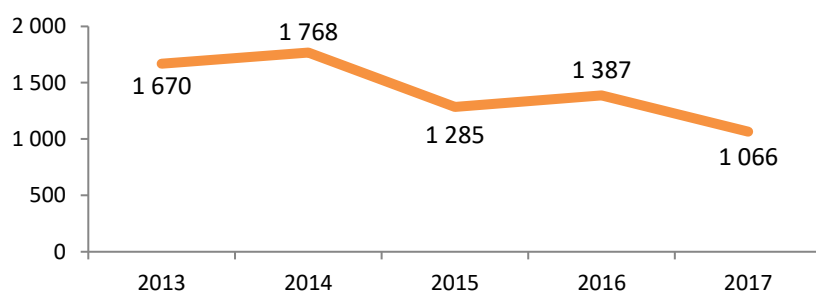
Tableau 30: Nombre d'établissements contrôlés

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Effectif	% Branche 9	Nombre	%	Nombre	%	
1 066	34,1	-321	-23,1	-604	-36,2	-10,6

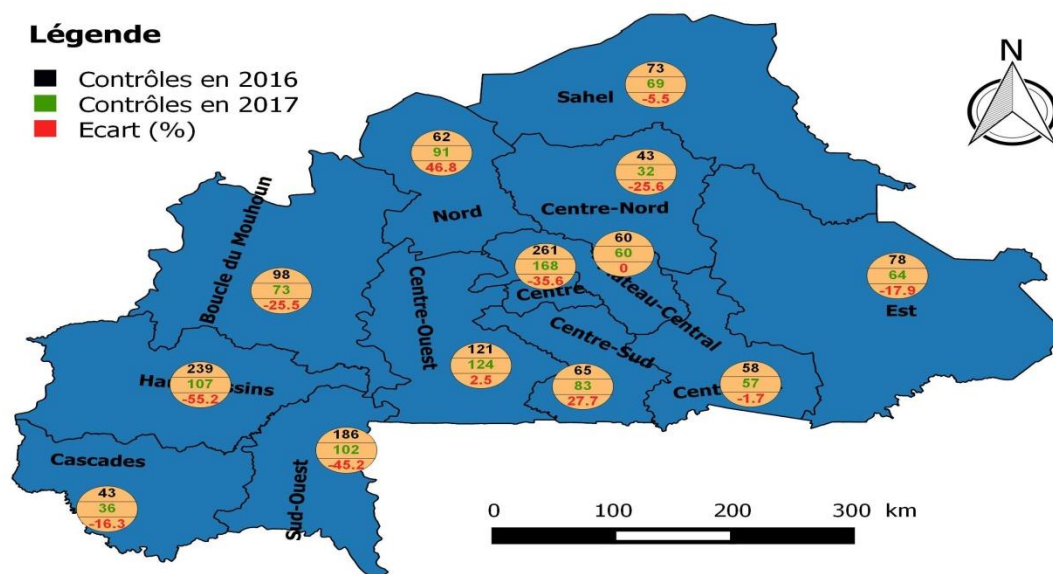
Tableau 31: Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité

Secteurs d'activité	Contrôle en 2016	Contrôle en 2017	Ecart (%)
Branche 1	14	5	-64,3
Branche 2	13	9	-30,8
Branche 3	129	163	26,4
Branche 4	7	14	100
Branche 5	41	25	-39
Branche 6	515	348	-32,4
Branche 7	91	40	-56
Branche 8	116	98	-15,5
Branche 9	460	363	-21,1
Branche 10	1	1	0

Graphique 46: Evolution du nombre d'établissements contrôlés



Carte 2: Nombre d'établissements contrôlés par région



Source: IGB, DGESS/MFPTPS

3.2. Infractions à la législation du travail

Points saillants

- 👉 Une infraction sur cinq en 2017 porte sur les visites médicales
- 👉 155 infractions par établissement contrôlé dans la région du Centre en 2017
- 👉 Plus de 80% de mises en demeure en 2017

Commentaire général

Le nombre moyen d'infraction à la législation du travail par établissement contrôlé est passé de 29 en 2016 à 65 en 2017, soit une hausse de 123,4%. La région du Centre compte le plus d'infraction par établissement contrôlé, soit 155.

La répartition des infractions à la législation du travail selon l'objet permet de constater que les visites médicales, les cartes de travail et les heures supplémentaires constituent les principaux objets en 2017 soit respectivement 21,4%, 17,1% et 8,9%.

En 2017, les mesures prises pour corriger les infractions à la législation du travail relevées lors des contrôles des établissements donnent la part belle aux « mises en demeures » avec 87,8% suivies de très loin par les « observations » avec 12,2%. Comparativement à 2016, la part des observations a baissé de presque la moitié au profit des mises en demeures.

Le nombre d'infractions par contrôle d'établissement en 2017 est plus élevé dans le Centre (155 infractions/ établissement contrôlé), suivi du Centre-Nord (154 infractions/ établissement contrôlé) et des Hauts Bassins (132 infractions/établissement contrôlé). Ces régions sont celles dont la fréquence des infractions lors des contrôles est supérieure à la moyenne nationale. Leur situation a considérablement augmenté par rapport à l'année 2016 tandis qu'une baisse est observée dans les régions du Centre-Est, du Plateau Central, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.

Nombre moyen d'infractions par contrôle d'établissements : c'est le rapport entre le nombre d'infractions et le nombre de contrôle d'établissements.

Autres objets d'infractions : regroupe plusieurs objet d'infractions.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 32: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé

En 2017		Evolution 2017/ 2016	
		Nombre	%
Nombre moyen	Région du Centre	36	123,4
65	155		

Graphique 47: Répartition des infractions selon l'objet en 2017

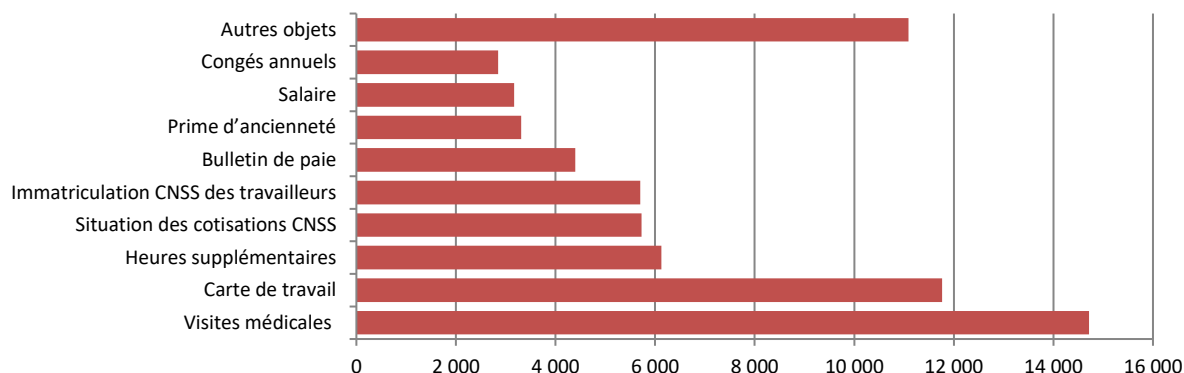


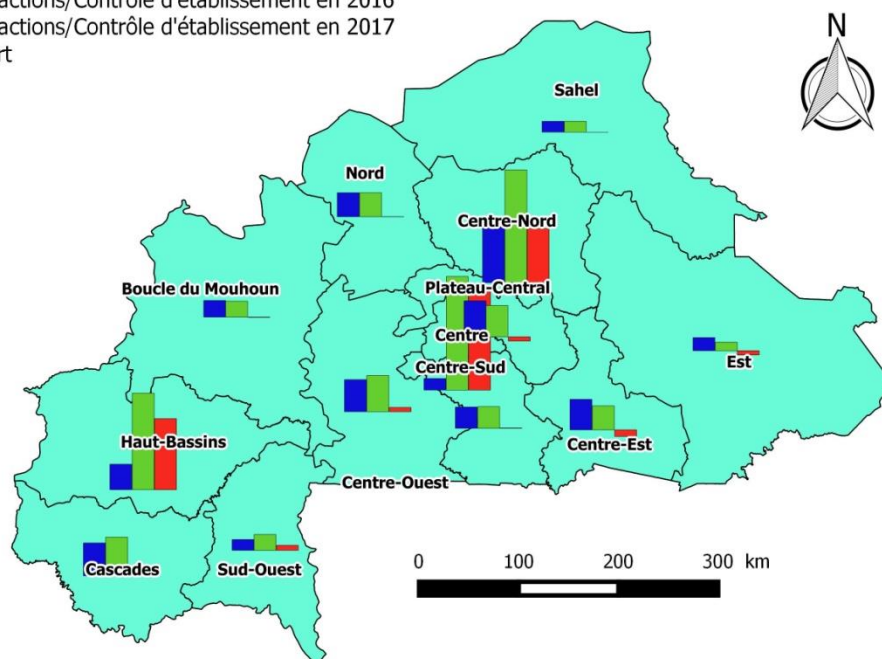
Tableau 33: Répartition des infractions par type de résolution

Type de résolution	En 2017		En 2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Observations	8 366	12,1	8 506	21,2
Mises en demeure	60 433	87,8	30 989	77,3
PV d'infraction	36	0,1	438	1,1
PV d'amende	17	0,0	159	0,4
Total	68 852	100	40 092	100,0

Carte 3: Nombre moyen d'infractions par établissement contrôlé selon la région

Légende

- Infractions/Contrôle d'établissement en 2016
- Infractions/Contrôle d'établissement en 2017
- Ecart



Source: IGB, DGESS/MFPTPS

3.3. Conflits de travail

3.3.1. Nombre de litiges

Points saillant

- 👉 Baisse considérable des litiges en 2017
- 👉 Plus de la moitié des litiges conciliés en 2017
- 👉 Principaux points de litige : congés payés, salaire et certificat de travail
- 👉 70% des litiges enregistrés dans la région du Centre en 2017

Commentaire général

Le nombre de litige soumis aux services de l'inspection du travail a significativement baissé entre 2016 et 2017 passant de 15 243 litiges à 7 187 litiges, soit une baisse de 52,9%. Cela est dû principalement aux mouvements sociaux ayant entraîné la suspension de l'activité de conciliation dans les services de l'inspection du travail. Pour l'ensemble de la période allant de 2013 à 2017, le nombre de litige a connu une baisse moyenne annuelle de 6%.

Les tentatives de règlement des litiges par les services de l'inspection du travail ont permis la conciliation 50,2% des litiges en 2017 contre 37,9% en 2016. Cependant, sur la période 2013 à 2017, les années 2014 et 2017 sont celles pendant lesquelles les litiges ont été les plus conciliés. A ces points de litiges conciliés, il faut ajouter les Procès-verbaux exécutoires.

Les litiges enregistrés en 2017 concernent principalement les congés payés (16,1%) suivi du salaire (15,8%) et du certificat de travail (14, 1%). Trois quart des sommes dues à l'issue des règlements des litiges portent sur les salaires, les dommages intérêts, les congés et les indemnités de licenciement. Ces points de litiges comptent respectivement 22,1%, 21,1%, 19,9% et 12,5% des sommes dues à l'issu des règlements.

La région du Centre enregistre plus de deux tiers (2/3) des litiges constatés en 2017. Elle est suivie de loin par la région des Hauts-Bassins avec 11% des litiges. Cela peut s'expliquer par le fait que la région du Centre concentre la majeure partie des établissements. La même tendance est constatée au niveau des montants convenus par les parties à l'issue de la conciliation.

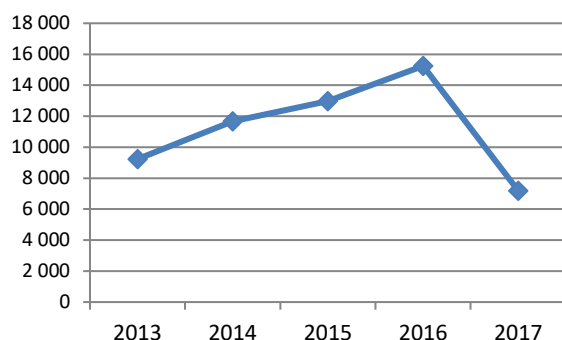
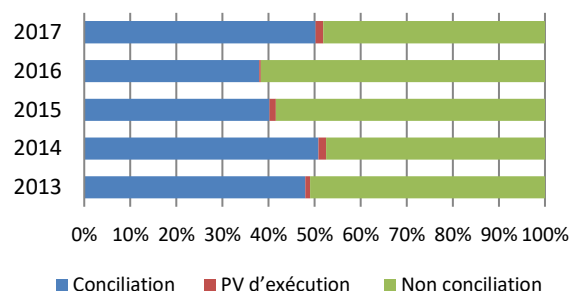
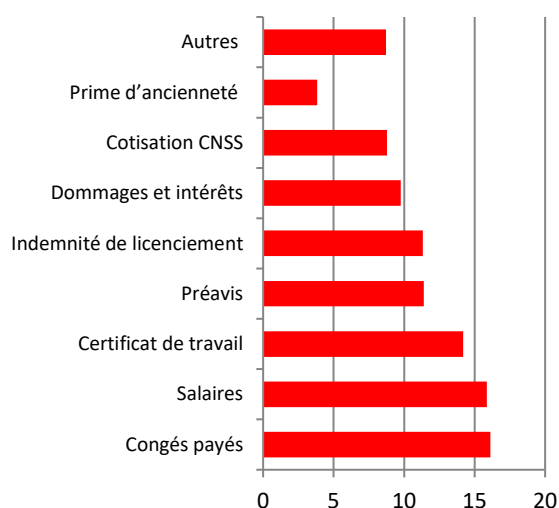
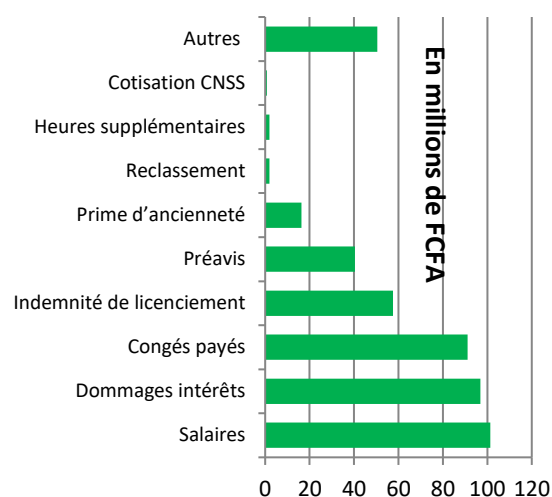
Les informations sur les litiges de travail sont obtenues en effectuant, dans les inspections du travail, un dépouillement systématique des fiches et des registres des conflits de travail.

Le procès-verbal exécutoire est dressé lorsque les points de litige portant sur le salaire, les congés payés et la prime d'ancienneté ne sont pas contestés par les parties lors de la tentative de conciliation.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 34: Nombre de litiges

En 2017				Evolution 2017/				TAMA (%)
				2016		2013		
Nombre	% Conciliation	% Région du Centre	% Congés payés	Nombre	%	Nombre	%	
7 187	50,2	69,4	16,1	-8056	-52,9	-2 035	-22,1	-6,0

Graphique 48: Evolution du nombre de litiges**Graphique 49: Evolution du nombre de litiges par issue du règlement****Graphique 50: Répartition des litiges par point de litige en 2017****Graphique 51: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige en 2017****Graphique 52: Répartition des point de litige et des sommes dues par régions en 2017**

Région	Litiges		Sommes dues en Millions de FCFA	
	Nombre	%	Montant	%
Boucle du Mouhoun	97	1,3	29,98	6,5
Cascades	336	4,7	25,34	5,5
Centre	4 991	69,4	279,8	61,0
Centre-Est	26	0,4	1,26	0,3
Centre-Nord	46	0,6	2,11	0,5
Centre-Ouest	208	2,9	14,43	3,1
Centre-Sud	76	1,1	7,08	1,5
Est	47	0,7	10,07	2,2
Hauts-Bassins	793	11,0	40,19	8,8
Nord	73	1,0	16,7	3,6
Plateau Central	23	0,3	0,95	0,2
Sahel	30	0,4	16,25	3,5
Sud-Ouest	441	6,1	14,3	3,1
Ensemble	7 187	100	458,5	100

3.3.2. Conflits individuels et collectifs

Points saillants

- 👉 Baisse considérable des conflits individuels et collectifs en 2017
- 👉 64% des conflits individuels enregistrés dans la région du Centre en 2017

Commentaire général

En 2017, les services de l'inspection du travail ont géré 2547 conflits individuels. Cet effectif a baissé de 47,3% par rapport à l'année précédente et de 43,6% par rapport à 2013 avec un accroissement moyen annuel de -13,3%.

Les conflits collectifs connaissent la même allure que les conflits individuels. En effet, avec un effectif de 6 conflits en 2017, les conflits collectifs ont baissé de 70% par rapport à 2016. Au cours des cinq dernières années, le nombre de conflits collectifs a baissé de 33,3% avec une baisse moyenne annuelle de 9,6%.

Tout comme les points de litige, ces baisses sont imputables à la suspension de l'activité de conciliation des services de l'inspection du travail en 2017.

Les effectifs des conflits collectifs évoluent en dent de scie pour la période 2013-2017 tandis que les conflits individuels n'ont enregistré une hausse qu'en 2017.

La région du Centre a enregistré 64,2% des conflits individuels en 2017, suivie de celle des Hauts-Bassins avec 13,5%. Cela pourrait s'expliquer non seulement par la forte concentration des travailleurs dans ces deux régions et par le nombre élevé d'entreprises qui y ont leur siège, mais aussi par le fait que de nombreux travailleurs ont leur résidence habituelle dans la région.

Sources statistiques : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

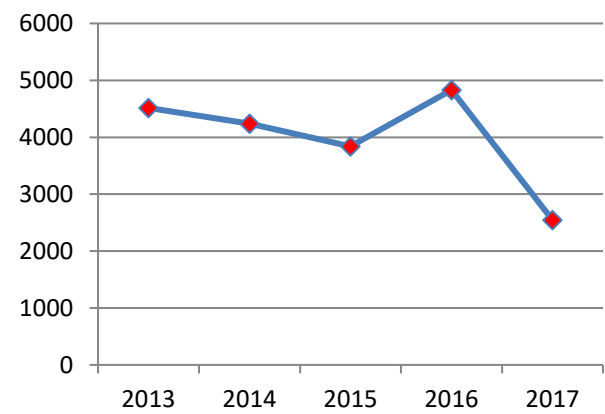
Tableau 35: Nombre de conflits individuels

En 2017	Evolution 2017 /				TAMA (%)
	2016		2013		
Nombre	Nombre	%	Nombre	%	
2 547	-2283	-47,3	-1969	-43,6	-13,3

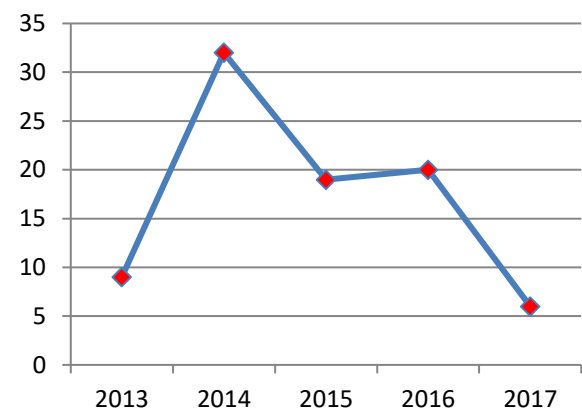
Tableau 36: Nombre de conflits collectifs

En 2017	Evolution 2017 /				TAMA (%)
	2016		2013		
Nombre	Nombre	%	Nombre	%	
6	-14	-70	-3	-33,3	-9,6

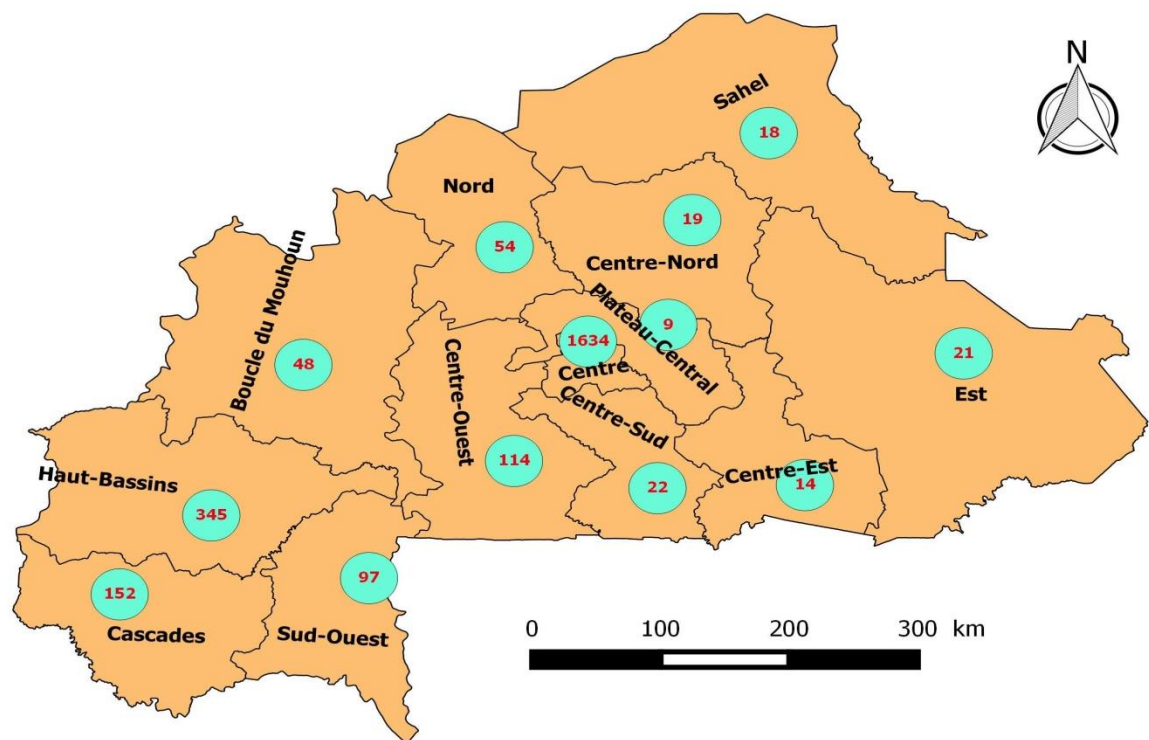
Graphique 53: Evolution des conflits individuels



Graphique 54: Evolution des conflits collectifs



Carte 4: Répartition des conflits individuels par régions en 2017



Source: IGB, DGESS/MFPTPS

3.4. Mouvements des travailleurs

Points saillants

- 👉 Baisse considérable des mouvements des travailleurs entre 2013 et 2017
- 👉 Six régions enregistrent plus d'embauches que de sorties en 2017
- 👉 Deux embauches pour une sortie au niveau national en 2017

Commentaire général

En 2017, le nombre de mouvements des travailleurs déclarés est de 2 957 dont 64% d'embauches. Les mouvements ont augmenté de 136,6% par rapport à l'année 2016 et ont baissé de 53,2% par rapport à 2013. Sur les cinq dernières années, la tendance des mouvements est à la baisse avec une baisse annuelle moyenne de 17,3%.

Au total 1 892 agents ont été embauchés et déclarés au niveau des services de l'inspection du travail en 2017. Quant aux sorties, elles ne représentent que 36% des mouvements et concernent principalement les licenciements et les démissions.

Sur la période 2013 à 2016, les tendances annuelles des embauches et des licenciements sont à la baisse. Des accroissements du plus du double des effectifs des embauches et des licenciements sont constatés en 2017.

La région du Centre est celle qui a enregistré plus de mouvement de travailleurs au cours de l'année 2017 avec 52,6% des mouvements déclarés. Elle est suivie par les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest avec respectivement 10,8 et 6,5 %. S'agissant des sorties, la région du Centre occupe la première place (60,3%) devant celles des Hauts-Bassins (9,7%) et du Sud-Ouest (6,6%). Au niveau des embauches, la région du Centre se distingue avec 48,2%, suivie des Hauts-Bassins avec 11,5% et du Nord avec 6,6%.

Le ratio embauches sur sorties indique qu'il y a deux (02) embauches pour une (01) sortie au niveau national. Le calcul de ce ratio par région présente une disparité entre les régions. Ainsi, les régions du Centre-Sud, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est se démarquent des autres avec respectivement 25, 14, 10 et 10 embauches pour une sortie.

Les mouvements des travailleurs sont enregistrés au cours de l'année dans les services de l'Inspection du travail. Les embauches sont considérées comme des entrées tandis que les licenciements, démissions, retraites et décès sont des sorties.

Sorties : c'est l'ensemble des licenciements, des démissions, des décès et des départs à la retraite

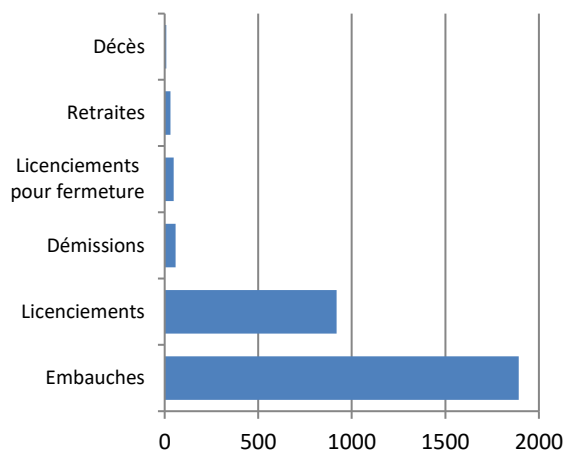
Ratio embauches/ sorties des travailleurs: Rapport des embauches sur les sorties. Ce ratio qui est calculé aux niveaux national et régional permet d'apprécier l'équilibre entre entrées et sorties des travailleurs. Lorsqu'il est égal à 1, cela signifie qu'il y a autant d'embauches que de sorties.

Sources statistiques : Annuaires statistiques du MFPTPS 2017

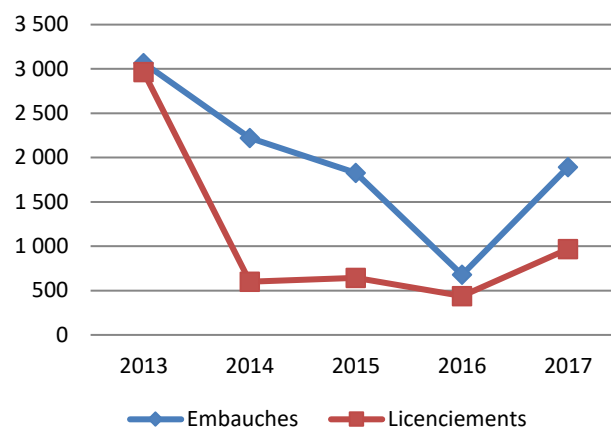
Tableau 37: Nombre de mouvements des travailleurs

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Nombre	% Embauches	Nombre	%	Nombre	%	
2 957	64,0	1707	136,6	-3 359	-53,2	-17,3

Graphique 55: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2017



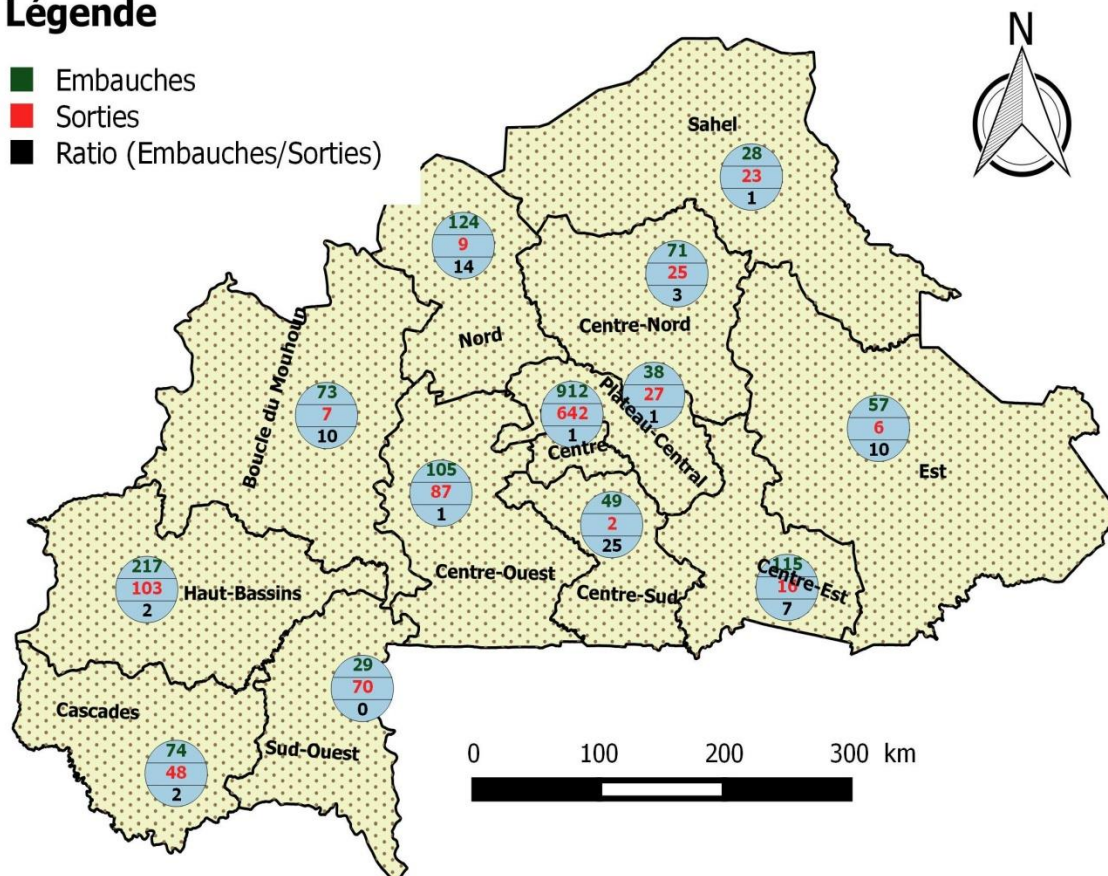
Graphique 56: Evolution des embauches et des licenciements



Carte 5: Entrées et sorties des travailleurs en 2017 par région

Légende

- Embauches
- Sorties
- Ratio (Embauches/Sorties)



Source: IGB, DGESS/MFPTPS

3.5. Contrats de travail

Points saillants

- 👉 Un tiers des contrats enregistrés en 2017 sont des CDI
- 👉 20,5% des contrats de travail conclus au profit des femmes en 2017
- 👉 Plus de la moitié des contrats des nationaux enregistrée dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins

Commentaire général

En 2017, 1 724 contrats de travail ont été enregistrés, dont 33% à durée indéterminée et 36,7% concernent des non nationaux. Les femmes représentent 20,5% des bénéficiaires de ces contrats. Par rapport à l'année précédente, le nombre de contrats a augmenté de 15% et baissé de 33,7% par rapport à 2013 avec un taux d'accroissement moyen annuel de -9,8%.

En 2017, les contrats des non nationaux ont connu une hausse de 63,3% alors que ceux des nationaux ont baissé de 1,8% par rapport à 2016. Entre 2013 et 2017, les contrats des nationaux ont connu sans cesse des baisses dont la plus importante se situe en 2014 tandis que les contrats des non nationaux, après un pic en 2014, connaissent des hausses depuis 2016.

Jusqu'en 2016, la part des contrats à durée indéterminée est en dessous de 20%. Ce n'est qu'en 2017 que celle-ci est passée au tiers de l'ensemble des contrats enregistrés.

Au plan régional, le Centre a enregistré 41,9% des contrats des nationaux en 2017, ensuite suivent de loin les régions des Hauts-Bassin (12,2%) et du Nord (8%). Par ailleurs, les régions des Cascades, du Centre-Nord et du Centre-Est ont connu les variations les plus importantes par rapport à 2016.

La répartition des contrats de travail par branche d'activité en 2017 montre que chez les nationaux, la branche 9 « services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » enregistre le plus nombre de contrats de travail, soit 40,2% suivie de la branche 5 (Bâtiment et travaux publics) et de la branche B2 (industries extractives). Au niveau des non nationaux, ce sont la branche 2 (Industries extractives) et la branche 9 (services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels) qui ont enregistré plus de contrats avec respectivement 49,7% et 17,6%.

Les contrats de travail sont enregistrés au cours de l'année par les services des inspections du travail. Les dispositions prévues aux articles 56 et 62 de la loi n°028-2008/AN portant code du travail au Burkina Faso implique que l'enregistrement des contrats des non-nationaux est obligatoire.

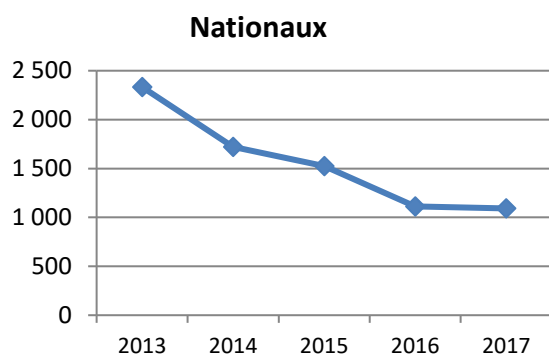
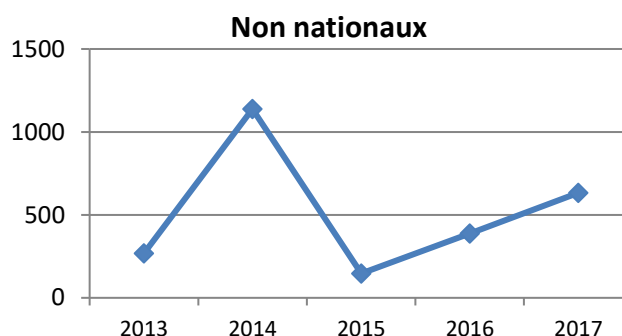
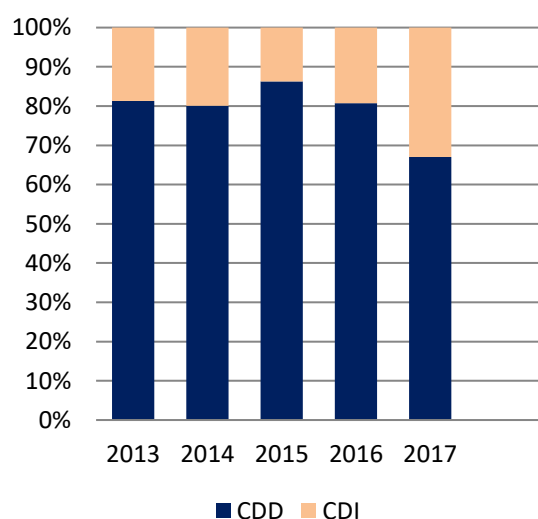
Nationaux : Travailleurs de nationalité burkinabé

Non nationaux : Travailleurs de nationalités étrangères

Sources statistiques : Annuaire statistiques du MFPTPS 2017

Tableau 38: Nombre de contrats de travail

En 2017				Evolution 2017/				TAMA (%)
				2016		2013		
Nombre	% CDI	% Non nationaux	% Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
1 724	33	36,7	20,5	225	15,0	-877	-33,7	-9,8

Graphique 57: Evolution des contrats des nationaux

Graphique 58: Evolution des contrats des non nationaux

Graphique 59: Evolution des contrats par nature

Tableau 39: Contrat de travail des nationaux par région

Région	En 2017		Evolution 2017/2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	70	6,4	-71	-50,4
Cascades	68	6,2	41	151,9
Centre	458	41,9	171	59,6
Centre-Est	50	4,6	22	78,6
Centre-Nord	25	2,3	-89	-78,1
Centre-Ouest	43	3,9	-41	-48,8
Centre-Sud	40	3,7	-12	-23,1
Est	51	4,7	-1	-1,9
Hauts-Bassins	133	12,2	15	12,7
Nord	87	8,0	-22	-20,2
Plateau Central	14	1,3	5	55,6
Sahel	25	2,3	6	31,6
Sud-ouest	28	2,6	-44	-61,1
Ensemble	1092	100	-20	-1,8

Tableau 40: Contrat de travail par secteur d'activités

Branche d'activité	Contrats des nationaux en 2017		Contrats des non nationaux en 2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Branche 1	23	2,1	1	0,2
Branche 2	140	12,8	314	49,7
Branche 3	14	1,3	13	2,1
Branche 4	43	3,9	0	0,0
Branche 5	241	22,1	69	10,9
Branche 6	80	7,3	67	10,6
Branche 7	71	6,5	42	6,6
Branche 8	29	2,7	14	2,2
Branche 9	439	40,2	111	17,6
Branche 10	12	1,1	1	0,2
Ensemble	1092	100	632	100

3.7. Travail des enfants

Points saillants

- 👉 Baisse drastique du nombre d'enfants en situation de travail au cours des cinq dernières années
- 👉 Un enfant sur dix trouvés en situation de travail est une fille en 2017
- 👉 Près d'un tiers des enfants trouvés en situation de travail en 2017 sont dans la région du Centre- Est

Commentaire général

Au cours des contrôles d'établissement, les services des directions régionales du travail et de la protection sociale ont trouvé, 86 enfants en situation de travail en 2017 dont 10,5% de filles. On constate une augmentation de 7,5% du nombre d'enfants trouvés en situation de travail par rapport à 2016. Comparativement à l'année 2013, ce nombre a connu une baisse remarquable de 98,7% avec une baisse moyenne annuelle 66,5%.

Une baisse drastique du nombre d'enfants trouvés en situation de travail est observée en 2014, date à partir de laquelle la situation est en baisse continue.

Le nombre de garçons trouvés en situation de travail en 2017 est largement supérieur à celui des filles quel que soit la tranche d'âge. La proportion des filles trouvées en situation de travail est faible (23,3%) dans la tranche d'âge de 10-14 ans, insignifiante (3,7%) chez les 15-17 ans et inexistante dans celle de 5-9 ans (0%) en 2017.

Au plan régional, six (06) régions sur treize (13) ont enregistré des enfants en situation de travail en 2017. La région du Centre-Est compte la majorité des enfants trouvés en situation de travail avec 32,6% suivie par celles du Centre-Ouest et de l'Est avec 25,6% chacune.

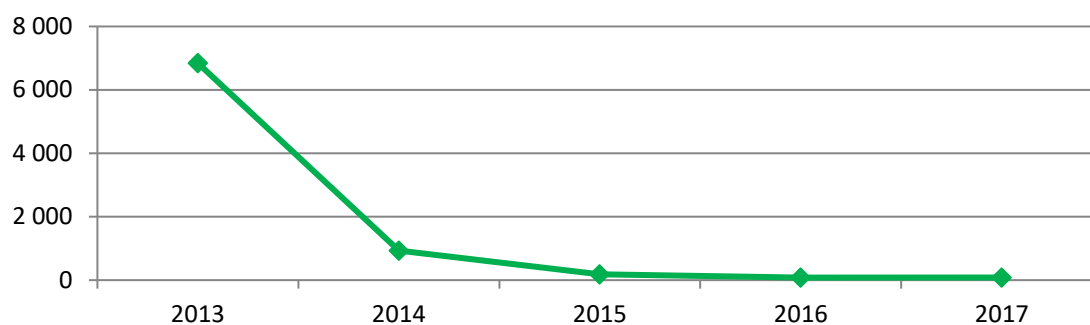
En 2017, seules cinq (05) branches d'activité ont enregistré des enfants en situation de travail. Les branches qui enregistrent le plus d'enfants en situation de travail sont la branche 3 (l'industrie manufacturière) et la branche 6 (commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels). Aucune fille n'a été trouvée en situation de travail dans les branches 3 et 9.

Les informations sur l'âge et le sexe des enfants sont fournies par les concernés à l'occasion des contrôles dans les entreprises.

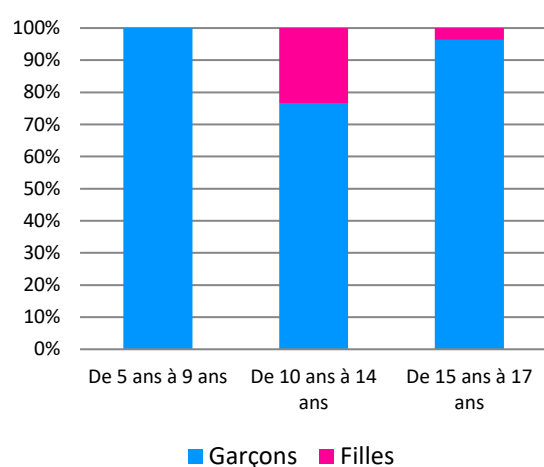
Sources statistiques : Annuaire statistiques du MFPTPS 2017

		2016		2013		TAMA
Nombre	% Filles	Nombre	%	Nombre	%	
86	10,5	6	7,5	-6 756	-98,7	-66,5

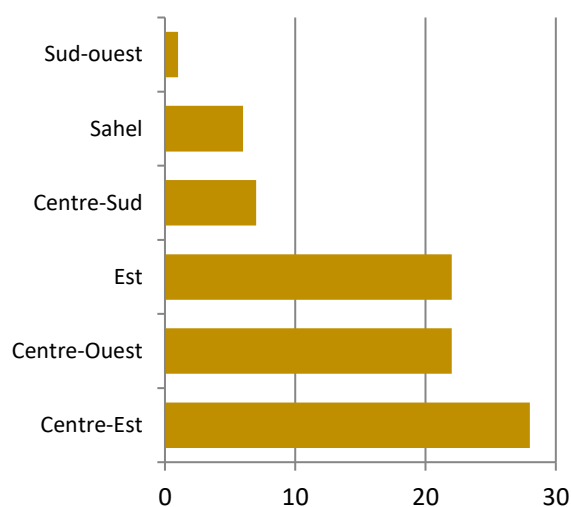
Graphique 60: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2013 à 2017



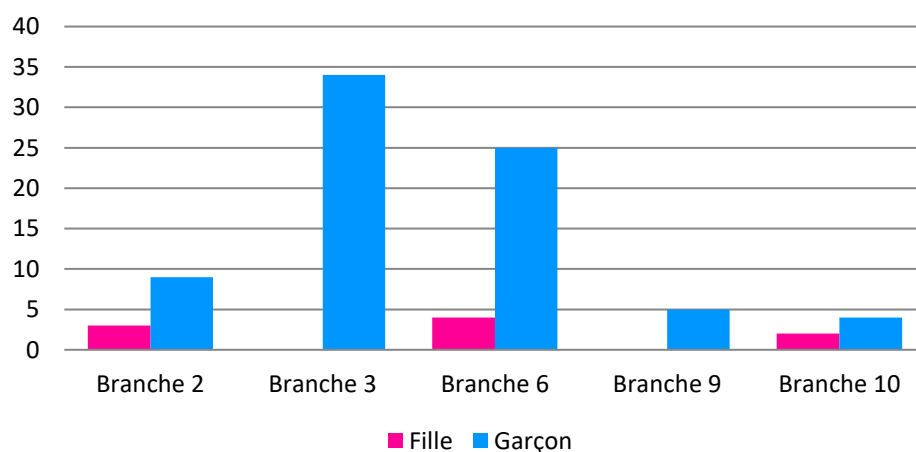
Graphique 61: Répartition des enfants trouvés en situation de travail selon le sexe et la tranche d'âge en 2017



Graphique 62: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2017



Graphique 63: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité en 2017



4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE

4.1. Risques professionnels

4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS

Points saillants

- 👉 24,7% des accidents de travail et de maladies professionnelles en 2017 concernent des femmes
- 👉 41,7% des accidents de travail et maladies professionnelles survenus sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail en 2017
- 👉 La région du Centre enregistre plus de la moitié des accidents de travail et maladies professionnelles en 2017

Commentaire général

Sur les 429 accidents du travail et maladies professionnelles ayant fait l'objet d'enquête en 2017, 41,7% sont survenus pendant le trajet "Aller-Retour" du domicile au lieu de travail et 24,7% concernent des femmes. Comparativement à 2016, ce nombre a connu une hausse de 13,5% et une baisse de 26,3% par rapport à 2013. Au cours des cinq (05) dernières années, le nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles a connu une baisse moyenne annuelle de 7,3%.

En sus des sinistres survenus pendant le trajet "Aller-Retour", 26,8% des cas sont survenus sur le lieu habituel de travail et 23,5% en cours de mission en 2017. Au cours de l'année 2017, aucune maladie professionnelle n'a été signalée.

Le moyen de transport est l'élément matériel le plus incriminé dans les accidents du travail et maladies professionnelles survenus en 2017 avec une mise en cause de 71,6% suivi des machines avec une proportion de 11%.

Les accidents du travail et maladies professionnelles ayant fait l'objet d'enquête en 2017 n'ont pas été sans dommages pour les victimes. En effet, 62,7% des accidents ont entraîné des affections simultanées à de multiples organes. De même, 9,6% d'entre eux ont provoqué des lésions au niveau des membres supérieurs et 9,1% sur les membres inférieurs.

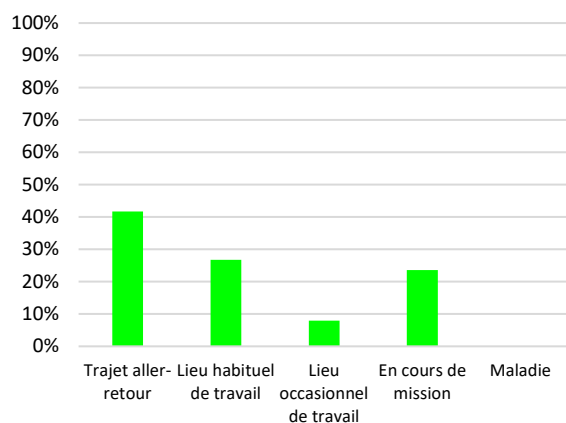
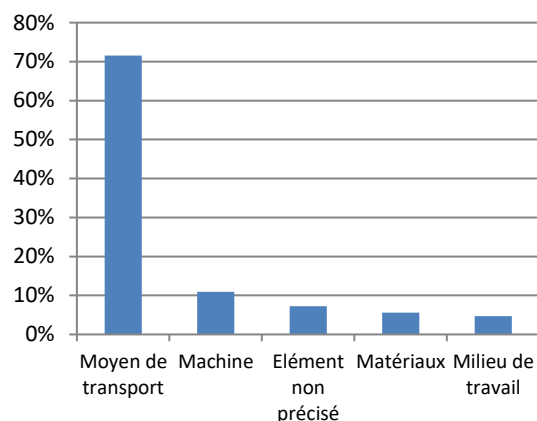
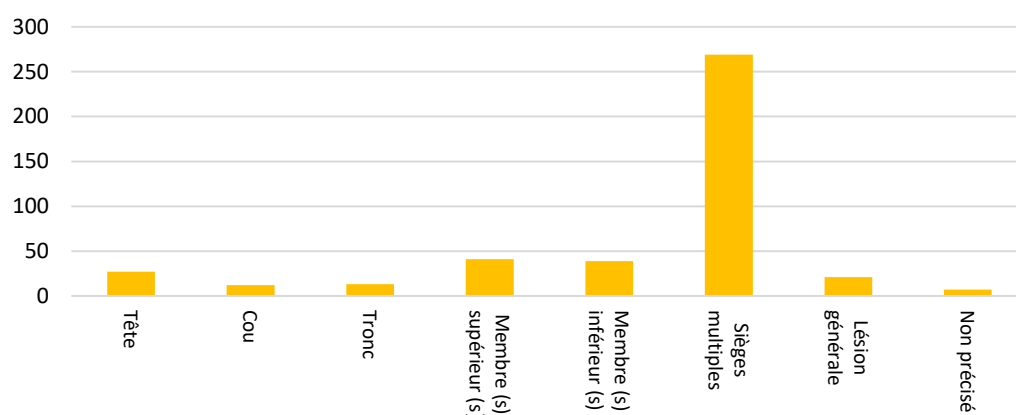
Au niveau régional, plus de trois quarts des accidents du travail et maladies professionnelles sont répertoriés dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins. Ces deux régions totalisent 77,9% des cas en 2017.

Les accidents du travail et maladies professionnelles dont il s'agit ici sont ceux ayant fait l'objet d'enquête

Sources statistiques : Annuaires statistiques du MFPTPS 2017

Tableau 42: Accidents de travail et maladies professionnelles

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Nombre	% sur le trajet	Nombre	%	Nombre	%	
429	41,7	51	13,5	-153	-26,3	-7,3

Graphique 64: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2017**Graphique 65:** Accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2017**Graphique 66:** Accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2017**Tableau 43:** Accidents de travail et maladies professionnelles par région en 2017

Région	2017	
	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	10	2,3
Cascades	25	5,8
Centre	217	50,6
Centre-Est	7	1,6
Centre-Nord	2	0,5
Centre-Ouest	15	3,5
Centre-Sud	1	0,2
Est	25	5,8
Hauts-Bassins	117	27,3
Nord	0	0,0
Plateau Central	0	0,0
Sahel	1	0,2
Sud-Ouest	9	2,1
Ensemble	429	100

4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS

Points saillants

- 👉 Baisse sensible du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles de 2013 à 2017
- 👉 Une victime d'accidents de travail et maladies professionnelles sur cent (1/100) décède immédiatement

Commentaire général

La CNSS a enregistré 1 568 sinistres liés au travail en 2017 dont 99,7% sont des accidents du travail. Ce nombre a connu une hausse de 2,2% par rapport à 2016 et une baisse de 22,1% par rapport à 2013. Les accidents du travail et maladies professionnelles ont connu une baisse moyenne annuelle de 6,0% sur la période 2013-2017. La proportion annuelle des maladies professionnelles reste inférieure à 1% au cours des cinq dernières années.

Plus de la moitié (55,7%) des accidents du travail et maladies professionnelles s'est produit au lieu habituel en 2017 suivi de ceux constatés sur le trajet avec 30,3%.

Le transport-manutention et les agents non classés sont les principaux éléments matériels impliqués dans ces sinistres et représentent respectivement 39,7% et 11,2% des éléments matériels.

Environ un accident du travail et maladie professionnelle sur cent (1/100) a entraîné le décès immédiat de la victime en 2017. Concernant le siège des lésions, les membres supérieurs viennent en tête avec 30,2% suivi des sièges multiples et des membres inférieurs avec respectivement 23,9% et 23,5% des cas.

S.A.I : Sans Autre Indication

Accidents de travail : Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail

Maladies professionnelles : Maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail

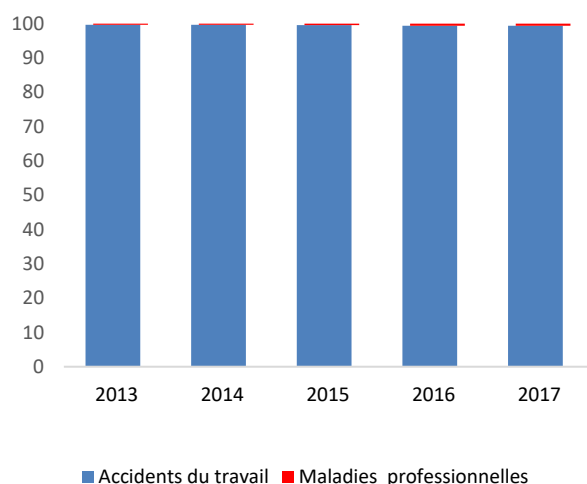
Rentes : Versement régulier d'une somme d'argent dû à quelqu'un par une obligation légale ou contractuelle.

Sources statistiques : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

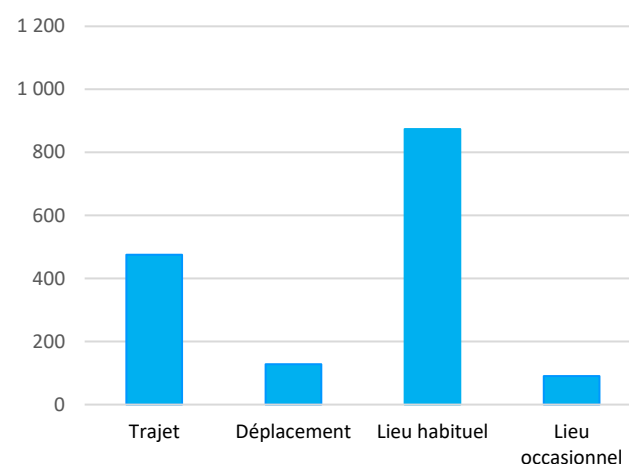
Tableau 44: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS

En 2017		Evolution 2017/				TAMA
		2016		2013		
Nombre	Accidents du travail	Nombre	%	Nombre	%	
1 568	99,7	34	2,2	-444	-22,1	-6,0

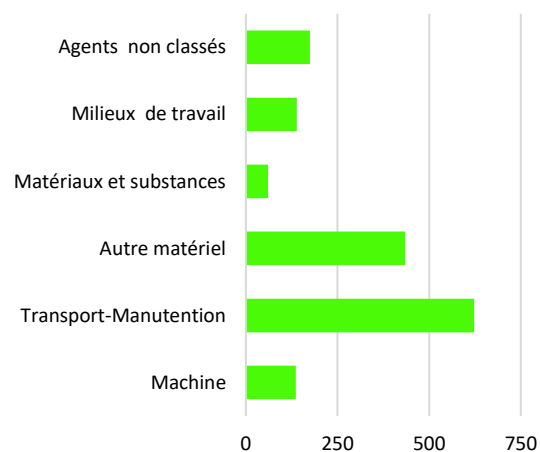
Graphique 67: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles



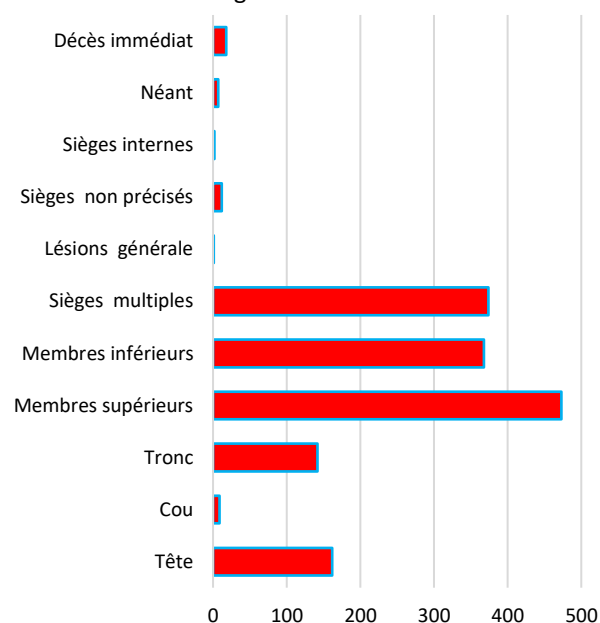
Graphique 68: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon la circonstance de l'accident en 2017



Graphique 69: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel en 2017



Graphique 70: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège des lésions en 2017



4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé

4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public

4.2.1.1. Effectifs des retraités enregistrés à la CARFO

Points saillants

- 👉 Environ 19% des retraités sont des femmes
- 👉 Plus de deux tiers des retraités sont des civils
- 👉 Plus de la moitié des retraités ont moins de 10 ans de retraite

Commentaire général

Le nombre de retraités enregistrés à la CARFO au 31 décembre 2017 est de 22 698 dont 18,7% de femmes et 69,4% de civils. Depuis 2013, ce nombre s'accroît annuellement en moyenne de 5,2%. Il s'est accru de 4,2% par rapport à l'année précédente et de 22,7% par rapport à 2013.

La proportion de femmes retraitées est faible mais elle croît de manière constante. Elle augmente d'environ 1% chaque année en reflétant l'accroissement de la proportion des femmes dans la fonction publique d'Etat dans le temps.

Au niveau du régime, l'augmentation du nombre de civils à la retraite durant la période 2013 à 2017 est plus importante que celle des militaires. Il a évolué de plus d'un tiers de 2013 à 2017 tandis que celui des militaires n'a augmenté que de 3,7%.

La proportion des retraités âgés de 60 à 64 ans est la plus importante avec 31,5% en 2017 et celle des moins de 50 ans la plus faible avec 0,2%.

En considérant la durée dans la retraite, il apparaît que les retraités ayant moins de 10 ans dans la retraite représentent plus de la moitié des retraités (55,8%) et ceux qui ont plus de 20 ans ne comptent que 16,9% des retraités.

La répartition des retraités par région montre qu'il y a une forte concentration dans la région du Centre (63,6%), suivi des Hauts-Bassins (13,8%) et la Boucle du Mouhoun (4,8%). Le plus faible effectif est enregistré dans la région du Plateau Central (0,4%). Quant à ceux qui vivent hors du pays, ils ne sont qu'au nombre de 9 retraités soit 0,04% des retraités.

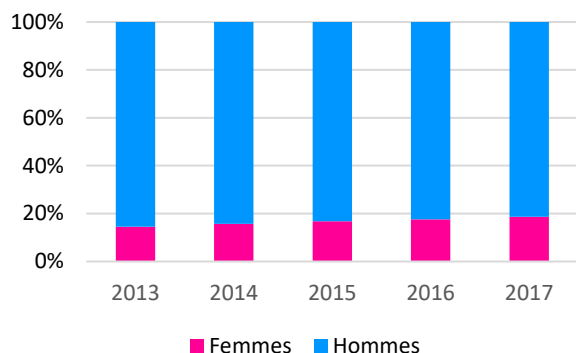
Le régime de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats ainsi que celui des agents contractuels de la fonction publique est géré par la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO)

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017, EDS 2013

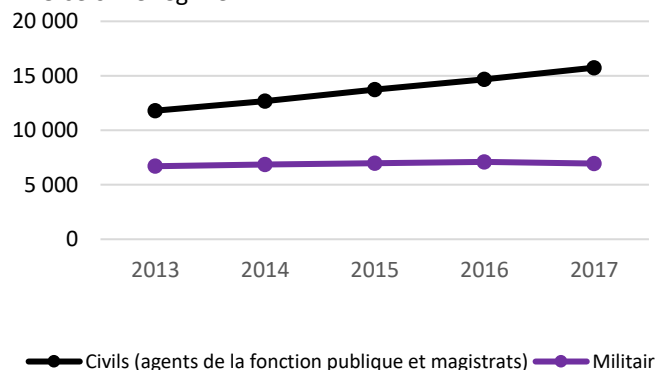
Tableau 45: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO

En 2017			Evolution 2017/				TAMA (%)
			2016		2013		
Effectif	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
22 698	18,7	69,4	921	4,2	4 196	22,7	5,2

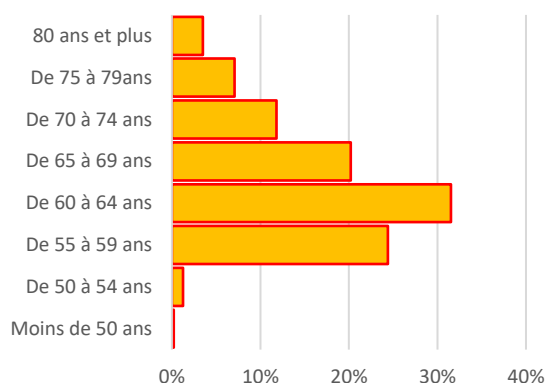
Graphique 71: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO par sexe



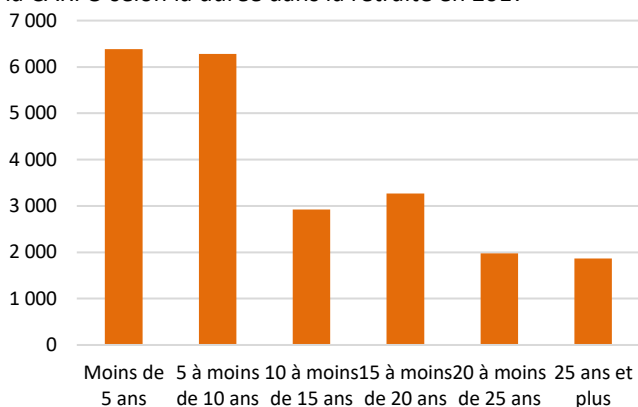
Graphique 72: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon le régime



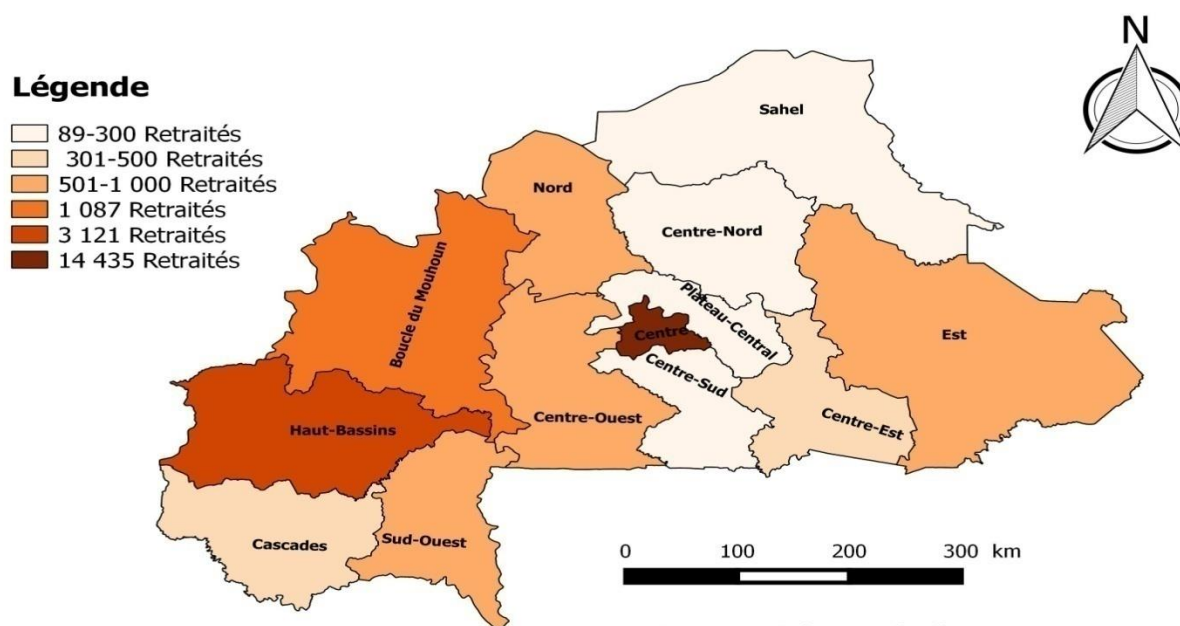
Graphique 73: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2017



Graphique 74: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2017



Carte 6: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon la région en 2017



Neuf (09) retraités sont à l'étranger

4.2.1.2. Effectifs des ayants droit

Points saillants

- 👉 Forte baisse du nombre d'orphelins entre 2013 et 2017
- 👉 Plus de trois quart des ayants droit sont des veufs/veuves
- 👉 Plus de deux tiers des veufs/veuves dans les régions du Centre, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun

Commentaire général

Le nombre d'ayants droit enregistré en fin 2017 est de 18 398 constitué de 14 298 veufs/veuves et 4 100 orphelins soit respectivement 77,7% et 22,3% de l'effectif total des ayants droit. Le taux d'accroissement moyen annuel sur la période allant de 2013 à 2017 est de -0,8%.

Le nombre de veufs/veuves, est sans cesse en augmentation sur la période 2013-2017 tandis que celui des orphelins est en baisse sur cette même période sauf sur la période 2015-2016 où il a connu une légère hausse. En termes de taux d'accroissement moyen annuel, il est respectivement de 3,6% et -11,1% pour les veufs/veuves et les orphelins.

La Répartition des veufs/veuves par tranche d'âge en 2017 fait ressortir que ceux de la tranche d'âge 60-64 ans sont les plus représentés avec 14,3%, suivie de la tranche d'âge 70-74 ans (13,8%). Par contre les moins représentatifs sont ceux de la tranche d'âge 80 ans et plus avec 8,3%.

De 2013 à 2017, le nombre de veufs/veuves de conjoints ou conjointes civils représente quasiment le triple de celui des militaires. Leurs effectifs augmentent chaque année avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,7% pour les veufs/veuves de conjoint ou conjointe Civil et 3,1% pour le régime militaire.

Le nombre d'orphelins de parents civils est toujours plus élevé que celui des orphelins de militaires. Cependant, sur la période 2013-2017, l'évolution du nombre d'orphelins chez les civils est en baisse tout comme chez les militaires.

La région du Centre et celles des Hauts-Bassins regroupent le plus grand nombre de veufs/veuves en 2017 avec respectivement 46,8% et 16,3% des veufs/veuves. Ces deux régions enregistrent plus de deux tiers des orphelins.

Ayant droit : Personne qui, du fait du lien avec un assuré (conjoint, enfant, etc.) est couverte par les garanties souscrites par ce dernier, par exemple dans le cadre d'un contrat prévoyance.

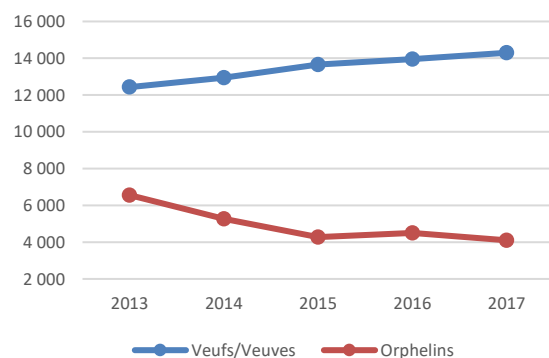
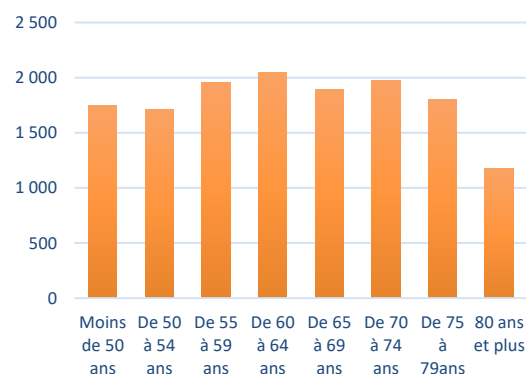
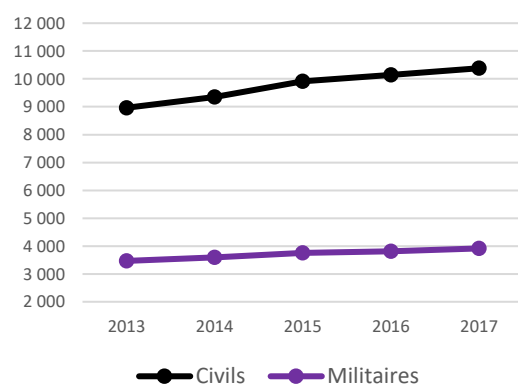
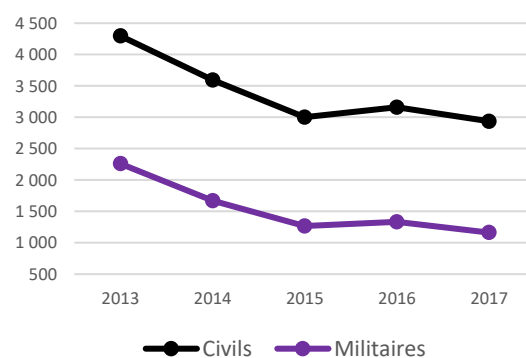
Veuve/veuf : Conjoint(e) ou ex-conjoint(e) d'un agent public décédé

Orphelin : Descendant mineur d'un agent public décédé

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

Tableau 46: Nombre d'ayants droit

En 2017			Evolution 2017/				TAMA (%)
			2016		2013		
Effectif	% Veufs/Veuves	% Orphelins	Nombre	%	Nombre	%	-0,8
18 398	77.7	22.3	-55	-0.3	-589	-3.1	

Graphique 75: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type**Graphique 76:** Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2017**Graphique 77:** Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint**Graphique 78:** Evolution du nombre d'orphelins selon le régime des parents**Tableau 47:** Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2017

Région	Veufs/veuves		Orphelins	
	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	1 065	7,4	176	4,3
Cascades	312	2,2	99	2,4
Centre	6 685	46,8	2 239	54,6
Centre-Est	519	3,6	113	2,8
Centre-Nord	312	2,2	82	2,0
Centre-Ouest	699	4,9	204	5,0
Centre-Sud	286	2,0	54	1,3
Est	538	3,8	120	2,9
Hauts-Bassins	2 326	16,3	631	15,4
Nord	622	4,4	126	3,1
Plateau Central	169	1,2	36	0,9
Sahel	156	1,1	81	2,0
Sud-ouest	589	4,1	139	3,4
Etranger	20	0,1	0	0,0
Ensemble	14 298	100	4 100	100

4.2.1.3. Montant de la pension de retraite payée

Points saillants

- 👉 Hausse continue de la part de pension de retraite des femmes retraitées
- 👉 Plus de trois quart des pensions de retraite payée aux civils retraités en 2017
- 👉 Plus d'un tiers du montant total de la pension de retraite payée en 2017 aux retraités de la tranche d'âge 60-64 ans

Commentaire général

Au titre de l'année 2017, il a été alloué 26,74 milliards de FCFA pour le paiement des pensions aux retraités dont 19,6% aux femmes et 77,1% aux civils. Ce montant est en hausse comparativement à celui de l'année 2016 de 9,4%. Le montant de la pension de retraite est sans cesse en hausse depuis cinq (05) années. Sur la période 2013-2017, il a quasiment triplé passant ainsi de 7,81 milliards de FCFA en 2013 à 26,74 milliards de FCFA en 2017 avec un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9,0%.

Le montant de la pension payée aux civils et aux militaires retraités est sans cesse croissance depuis quelques années à l'exception de l'année 2017 pour les militaires. Cette évolution est de très forte intensité au niveau des civils contre une faible intensité au niveau des militaires.

La répartition du montant de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités fait ressortir que la part des femmes a évolué au cours des dernières années passant ainsi de 15,7% en 2013 à 19,6% en 2017.

Au 31 décembre 2017, les retraités de la tranche d'âge 60-64 ans ont bénéficié de 35,8% du montant total de la pension de retraite payée suivie de ceux des tranches d'âge 65-69 ans et 55-59 ans avec respectivement 23,4% et 19,4% du montant total.

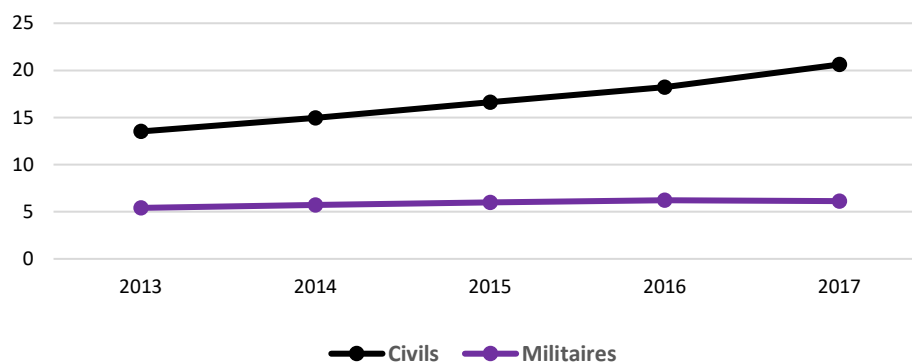
Pension de retraite : Allocation régulière versée par la CARFO aux agents de l'Etat qui remplissent des conditions précises lorsqu'ils prennent leur retraite.

Source de données : Annuaire statistiques du MFPTPS 2017

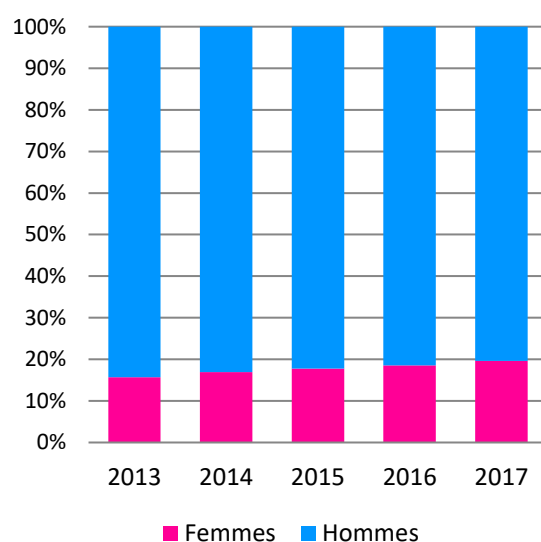
Tableau 48: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)

En 2017			Evolution 2017/				TAMA (%)
			2016		2013		
Montant	% Femmes	% Civils	Montant	%	Montant	%	9,0%
26,74	19,6	77,1	2,30	9,4	7,81	41,3	

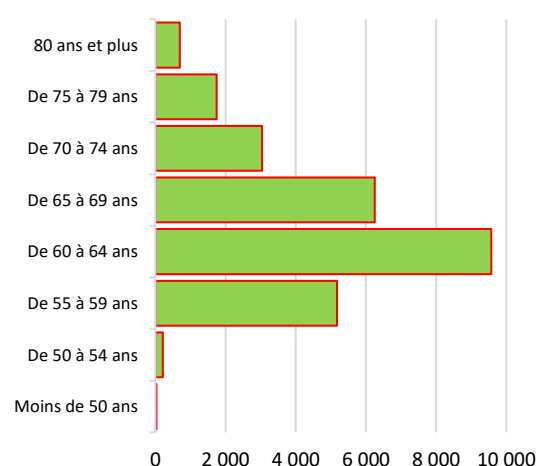
Graphique 79: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)



Graphique 80: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités



Graphique 81: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2017 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en millions de FCFA)



4.2.1.4. Montant de la pension des veufs/veuves

Points saillants

- 👉 Croissance de 26,0% du montant de la pension des veufs/veuves en cinq ans
- 👉 3,6% du montant de la pension veufs/veuves payés aux veufs
- 👉 Plus de la moitié du montant de la pension veufs/veuves payée dans la région du Centre

Commentaire général

Le montant total de la pension des veufs/veuves en 2017 versé par la CARFO est de 5,23 milliards de FCFA dont 96,4% versés à des veuves et 77,2% aux conjoints/conjointes des civils. Le montant de la pension des veufs/veuves s'est accru au cours de la période 2013-2017 de 26,0% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 6,0%.

La part de la pension des veufs/veuves versée au veuf demeure inférieure à 4% au cours des cinq dernières années. Néanmoins, au cours de cette même période cette part a connu une évolution à la hausse passant de 2,9% en 2013 à 3,6% en 2017.

La pension de veuves/veufs a augmenté sur la période 2013-2017 quelque soit le régime du conjoint(e). Toutefois la croissance est sensiblement plus élevée chez les conjoints /conjointes des civils.

Les veufs/veuves résidant dans la région du Centre perçoivent plus de la moitié du montant de la pension veufs/veuves (54,1%). Elle est suivie des Hauts-Bassins avec 16,4% et de la Boucle du Mouhoun avec 6,2%. Ces trois régions absorbent ainsi plus de trois quart (76,6%) du montant des pensions de veuf/veuves payé dans les régions. Les plus faibles parts sont enregistrées au niveau veufs/veuves résidant à l'étranger (0,1%) et dans la région du Sahel (0,9%).

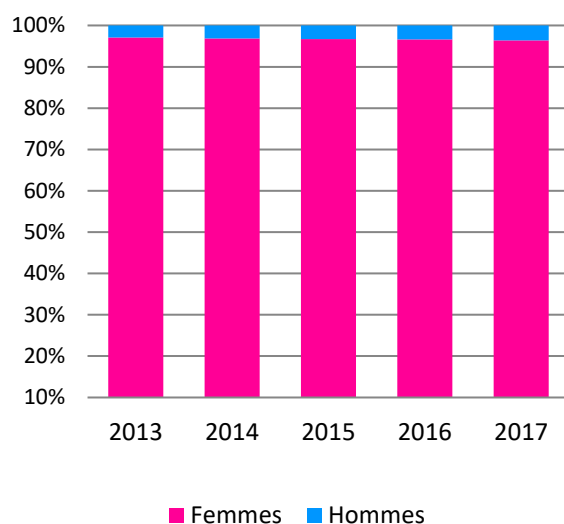
Le régime du conjoint ou de la conjointe désigne le fait que ce dernier ou cette dernière est civil ou militaire.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017

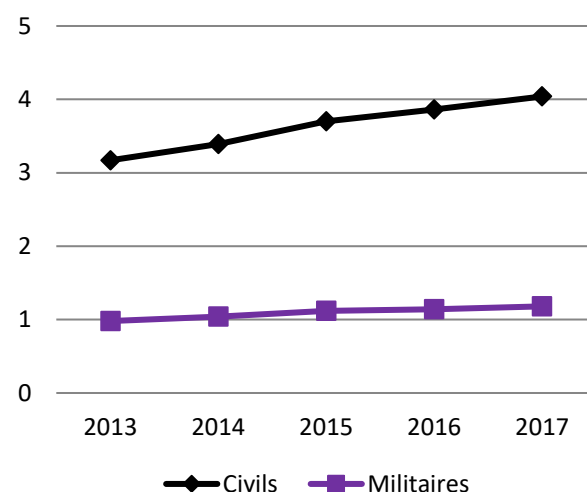
Tableau 49: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)

En 2017			Evolution 2017/				TAMA (%)
			2016		2013		
Montant	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
5,23	96,4	77,2	0,23	4,6	1,08	26,0	6,0

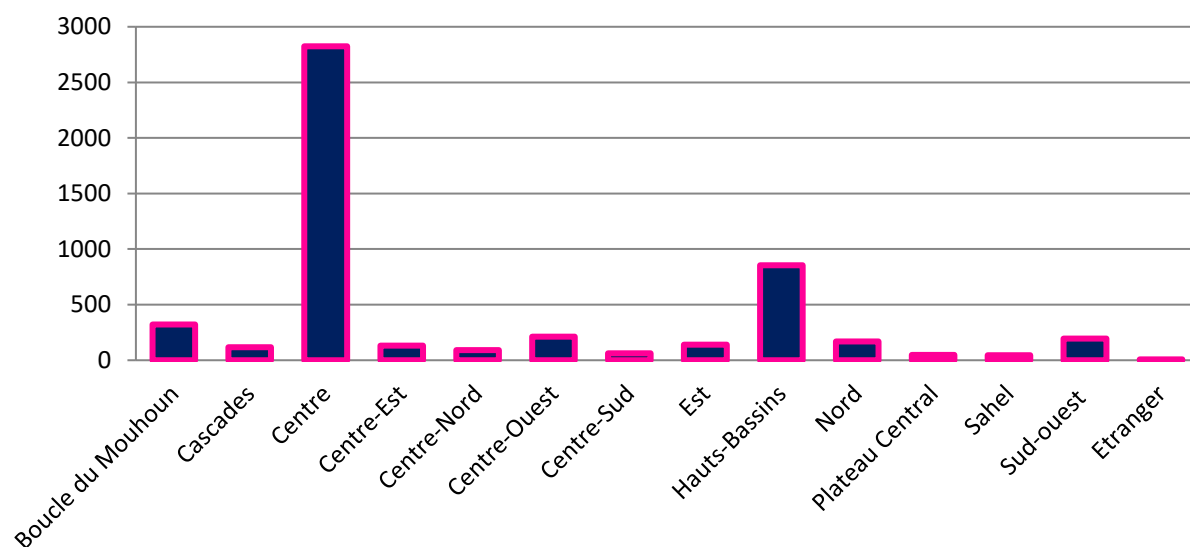
Graphique 82: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe



Graphique 83: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe (en milliards FCFA)



Graphique 84: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2017 (en millions de FCFA)



4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé

4.2.2.1. Immatriculation des assujettis à la CNSS

Points saillants

- 👉 Plus de trois quart (3/4) des travailleurs immatriculés sont des hommes en 2017
- 👉 Forte augmentation du nombre des employeurs déclarés à la CNSS de 2013 à 2017
- 👉 Forte proportion des employeurs de régime général en 2017 (80,1%)

Commentaire général

Le nombre d'employeurs affiliés à la CNSS est passé de 107 601 en 2016 à 131 070 en 2017 soit une hausse de 21,8%. Par rapport à l'année 2013, le nombre d'employeur déclaré a augmenté de 72,2% avec un taux de croissance moyen annuel de 14,6%. Quant aux travailleurs immatriculés, leur nombre s'est accru de 7,6% de 2016 à 2017 et de 33,1% entre 2013 et 2017 avec un accroissement moyen annuel de 7,4%.

Plus de quatre employeurs sur cinq déclarés à la CNSS en 2017 sont du régime général. La représentativité annuelle de cette catégorie d'employeur reste largement supérieure à celle des autres au cours des cinq dernières années avec une proportion située entre 80 et 84%. Elle est suivie par les Assurés volontaires exception faite de l'année 2013 où les employeurs Gens de Maison occupaient la deuxième place.

Une répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS selon le sexe montre que la proportion des femmes s'accroît annuellement malgré la forte représentativité des hommes. La proportion des femmes immatriculées à la CNSS a légèrement évolué à la hausse passant de 21,2% en 2013 à 22,8% en 2017.

Employeur déclaré : Employeur affilié à la CNSS

Travailleurs immatriculés: Travailleurs déclarés à la CNSS

Assuré volontaire : Personne ayant, de sa propre initiative, contracté auprès d'un régime de sécurité sociale, une couverture contre les risques sociaux.

Employeur du Régime Général (E) : Personne physique ou morale utilisant d'une manière permanente, temporaire ou occasionnelle, un ou plusieurs travailleurs moyennant rémunération(Entreprise du secteur moderne).

Employeur du Régime Gens de Maison (G.M.): Personne physique utilisant d'une manière permanente, temporaire ou occasionnelle, un ou plusieurs travailleurs destiné à être déployés dans des emplois domestiques moyennant rémunération.

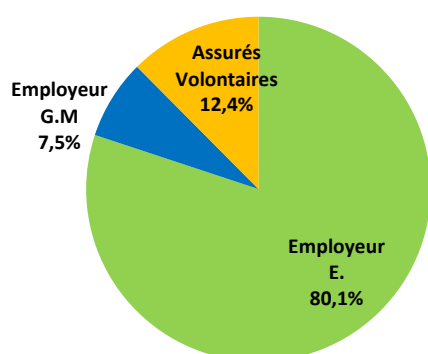
Tableau 50: Nombre d'employeurs déclarés

En 2017		Evolution 2017/				TAMA
		2016		2013		
Nombre	Employeur E	Nombre	%	Nombre	%	
131 070	80,1	23 469	21,8	54 959	72,2	14,6

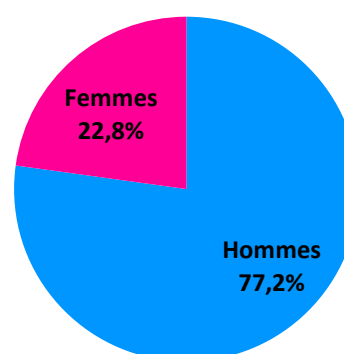
Tableau 51: Nombre des travailleurs immatriculés

En 2017		Evolution 2017/				TAMA
		2016		2013		
Nombre	Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
397 548	22,8	28 078	7,6	98 900	33,1	7,4

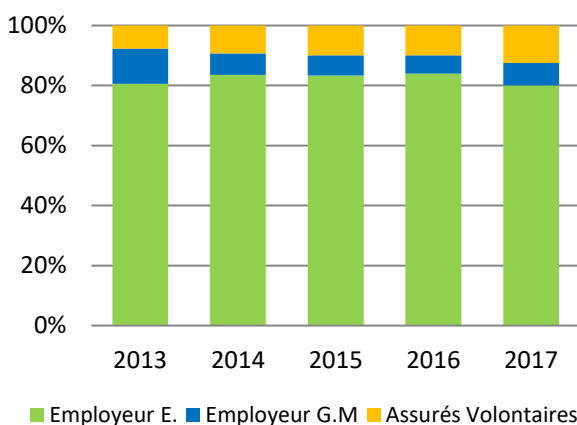
Graphique 85: Répartition des employeurs déclarés par régime en 2017



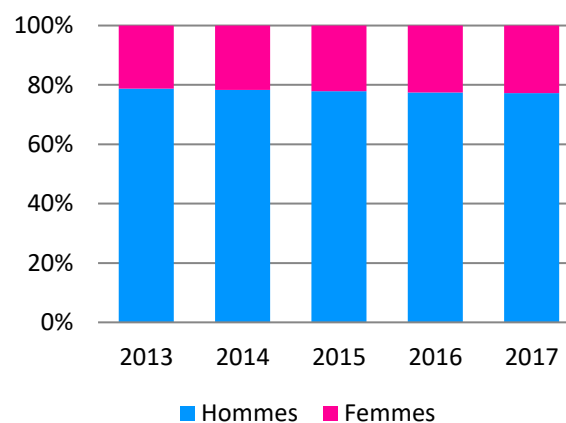
Graphique 86: Répartition des travailleurs immatriculés par sexe en 2017



Graphique 87: Evolution du nombre d'employeurs déclarés selon le régime



Graphique 88: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe



4.2.2.2. Prestations sociales de la CNSS

Points saillants

- 👉 Une augmentation du nombre de pensionnés de 5,6% en moyenne par an à la CNSS
- 👉 81,9% du montant de la pension versés aux pensionnés de retraite vieillesse
- 👉 Un tiers des pensionnés de retraite vieillesse appartenant au groupe d'âge 60-64 ans
- 👉 Accroissement de plus de 27,9% du montant de la pension de 2013 à 2017

Commentaire général

Le nombre de bénéficiaires de pension à la CNSS s'élève à 50 946 pensionnés en 2017. Il a augmenté en moyenne de 6,1% par an depuis 2013. Ce nombre s'est accru de 20,8% par rapport à l'année 2013 contre 4,1% par rapport à l'année 2016.

Les pensionnés de retraite vieillesse représentent 42,8% des pensionnés et bénéficient de 81,9% du montant de la pension versé en 2017 par la CNSS. Les veuves et les orphelins représentent respectivement 34,5% et 22,2% des bénéficiaires de la pension et reçoivent à eux deux 17,3% du montant de la pension.

Une répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon le groupe d'âge montre qu'un tiers de ces pensionnés ont entre 60 et 64 ans. Ceux qui ont vécu plus de trois quart de siècle ne représentent que 14,6% des PRV contre 0,3% pour les moins de 55 ans.

Le montant global de la pension a connu une hausse 27,9% entre 2013 à 2017. Toutefois, la tendance n'a pas été linéaire durant ces cinq années. En effet, le montant de la pension a connu une baisse de 5,0% en 2015 et 2,7% en 2017.

Pension Retraite Vieillesse (P R V) : Pension servie aux assurés ayant atteint l'âge de départ à la retraite, cesse toute activité salariée et totalisant au moins 180 mois de cotisations

Pensionné orphelin : Enfant bénéficiant d'un droit à pension ouvert suite au décès d'un de ses parents.

Pensionné veuf/veuve : Conjoint bénéficiaire d'une pension (toutes catégories confondues) du fait des droits acquis de son conjoint décédé.

Autres pensions : Pension veuf+ Pension d'invalidité+ Pension anticipée+Pension d'ascendants

Pension d'Invalidité : Pension servie à l'assuré qui devient invalide avant l'âge de départ à la retraite, ayant été immatriculé depuis cinq ans et totalisant six mois d'assurance au cours des douze derniers mois civils précédent le début de l'incapacité conduisant à l'invalidité

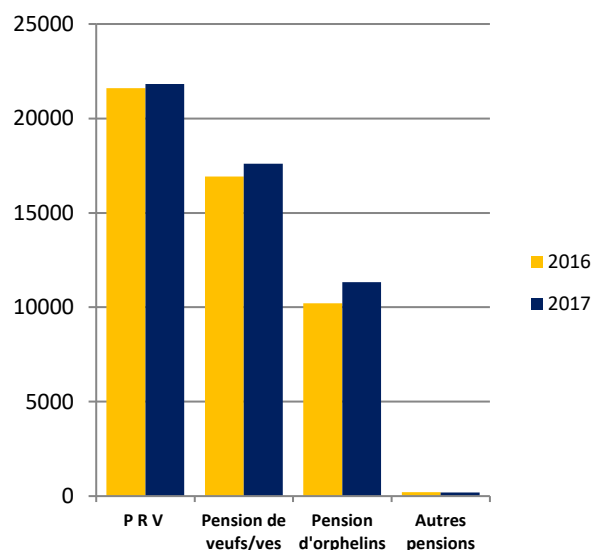
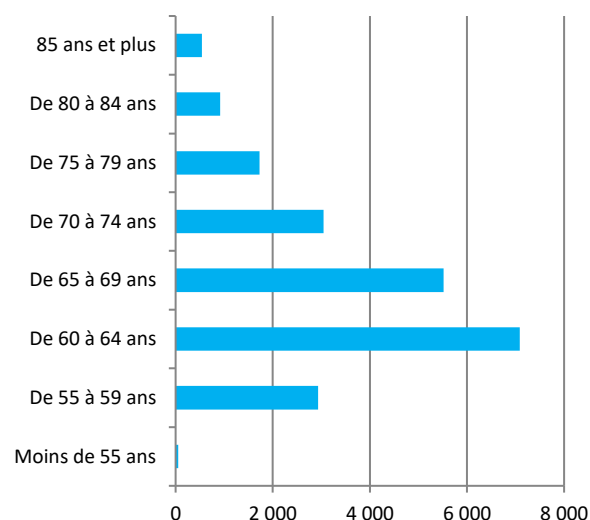
Pension Anticipée : Pension servie à l'assuré de cinquante ans accomplis, atteint d'une usure prématurée de ses facultés physiques ou mentales le rendant inapte à exercer une activité salariée et qui totalise au moins 180 mois d'assurance

Pension ascendant : Pension de survivants servie aux ascendants en ligne directe (père et mère) qui étaient à la charge de l'assuré (e) célibataire sans enfant.

Sources statistiques : Annuaire statistiques du MFPTPS 2017

Tableau 52: Nombre de bénéficiaires de pension

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Nombre	P R V	Nombre	%	Nombre	%	
50 946	42.8	1 992	4.1	8 789	20.8	4.8

Graphique 89: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2017**Graphique 90: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2017****Tableau 53: Montant de la pension (en millions)**

En 2017		Evolution 2017/				TAMA (%)
		2016		2013		
Montant	P R V	Montant	%	Montant	%	
27 359,96	80,6	-758,62	-2,7	5 967,42	27,9	6,3

Graphique 91: Evolution du montant de la pension (en millions)